

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT: M. JOSEPH ZAYED, président

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
DE PARC ÉOLIEN DE CARLETON-SUR-MER
PAR CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 14 novembre 2006 à 18 h 30
Salle de l'O.T.J.
106, route 132
Saint-Omer

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2006
 SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NEW RICHMOND 3
 M. Léonard Leblanc

M. CLAUDE LUCIER 7

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GASPÉSIE
 ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE 15
 Mme Caroline Duchesne

TECHNOCENTRE ÉOLIEN GASPÉSIE-LES ÎLES 21
 Mme Caroline Farley

VILLE DE CARLETON-SUR-MER 25
 Mme Nancy Dubé

ENVIRONNEMENT VERT PLUS 27
 M. Nicolas Audet
 Mme Zaolie Tessier

REPRISE DE LA SÉANCE

GROUPE DE PROPRIÉTAIRES DE CHALETS AU LAC SANSFAÇON..... 36
 M. Gaétan Girard

Mme REINE DEGARIE..... 39

M. BOB EICHENBERGER 45

M. LUC POTVIN 49

COMITÉ DE CITOYENS DE CASCAPÉDIA 55
 M. Marc-André Bernard
 M. Rodrigue Bernard
 M. Gilbert Leblanc

CLUB DES ORNITHOLOGUES DE LA GASPÉSIE 64
 M. Bernard Arsenault

REPRISE DE LA SÉANCE

ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT..... 67
 M. Georges-Guy Pelletier

M. MICHEL GOUDREAU 83

L.M. GLASFIBER 88
 M. Mathieu Bernatchez
 M. Hugo Giffard
 M. André Rousseau

M. RÉAL BERNARD.....	95
M. CLAUDE LUCIER.....	98
DROIT DE RECTIFICATION	
CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE.....	99
M. Guy Dufort	
MOT DE LA FIN	101



SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2006
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique sur le projet de parc éolien à Carleton-sur-Mer par Cartier énergie éolienne inc.

10 Mon nom est Joseph Zayed, je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique. Je ne ferai pas lecture du mandat confié au BAPE, il est disponible en arrière de la salle à la table d'information à l'entrée.

15 Le projet que nous avons examiné ensemble, probablement plusieurs d'entre vous y étiez en première partie, soit les 17 et 18 octobre derniers, est assujetti à la Procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

20 En vertu des règles de procédure, le rapport sera remis au ministre au plus tard le 16 février 2007 et celui-ci aura normalement soixante (60) jours pour le rendre public. En pratique, ces dernières années, les rapports ont été rendus publics dans les deux (2) à trois (3) semaines suivant leur dépôt.

25 Alors je vous présente l'équipe de la Commission qui est présente ce soir. Il y a deux (2) analystes à ma droite et à ma gauche. À ma droite, monsieur Jean Roberge et à ma gauche, madame Maude Durand.

Vous avez la coordonnatrice du secrétariat de la Commission en arrière de la salle tout comme la conseillère en communication, mesdames Monique Gélinas et Danielle Hawey.

30 La logistique de l'audience est assurée par messieurs Richard Grenier et Martin Lajoie. Je profite pour mentionner ce que j'ai dit en première partie de l'audience, que tout ce qui est dit en audience est enregistré, et les transcriptions seront disponibles dans les centres de consultation et sur le site Internet. D'ailleurs les transcriptions de la première partie de l'audience y sont déjà.

35 J'attire aussi votre attention sur le fait que le promoteur, au cours des dernières journées et plus exactement vendredi dernier, a déposé à la Commission un certain nombre de documents dont plusieurs réponses aux questions que la Commission lui avait formulées.

40 La Commission a jugé que plusieurs de ces réponses qui comprennent notamment des cartes géographiques étaient très importantes et en conséquence, la Commission a demandé au promoteur de placer ces cartes quelque part dans la salle, ce qui sera fait dans les minutes qui suivent.

45 Par ailleurs, j'ai demandé aussi à la coordonnatrice d'avoir en main cinq (5) copies
additionnelles papier pour les personnes qui seraient intéressées de prendre l'information
immédiatement pour avoir une idée un peu des réponses qui nous ont été transmises.
Évidemment, la Commission ne pouvait pas faire plus vite, mais l'information que nous avons
est à jour, à jour d'aujourd'hui.

50 Donc l'objectif de cette soirée et de la deuxième partie de l'audience est de recevoir vos
opinions sur le projet. De toute façon, plusieurs d'entre vous ont profité de la première partie
pour exprimer ici et là certains avis.

55 Le nombre de mémoires déposés totalise dix-huit (18) dont treize (13) mémoires seront
entendus ce soir. Il y aura également deux (2) présentations verbales sans mémoire écrit.

60 À ce niveau, j'attire aussi votre attention sur le fait que j'ai tenu à accepter toute
personne qui se soit manifestée pour présenter soit un mémoire, soit une présentation orale,
même si la personne n'a pas tout à fait respecté les délais que nous avons demandés. En fait,
ces délais que nous avons demandés, c'est juste pour avoir des soirées humainement
acceptables.

65 Alors c'est sûr que ce soir, c'est une soirée très chargée, mais jusqu'à la semaine
dernière, nous n'avions eu qu'une dizaine d'avis de mémoires, de telle sorte que nous avons
cédulé un seul soir, et nous nous retrouvons ce soir avec quand même quinze (15) personnes
qui présenteront.

70 S'il y a d'autres personnes qui veulent faire des présentations orales, je peux vous
assurer que la Commission les écoutera après les quinze (15) personnes qui se sont inscrites.
La soirée est jeune et la nuit n'est pas commencée!

Bien sûr, ces mémoires et ces présentations verbales seront rendus publics dès ce soir
et ils pourront être lus sur le site Internet du BAPE dans les quelques jours qui suivent.

75 Comme je vous l'avais signalé la dernière fois, la Commission s'intéresse aux raisons et
aux motifs qui appuient votre opinion. C'est la raison pour laquelle je vous demande de ne pas,
si c'était possible, lire votre mémoire. Je peux vous assurer une chose, la Commission a lu tous
les mémoires sauf un, parce que le mémoire qu'elle n'a pas lu, elle vient tout juste de le
recevoir. Tous les autres mémoires ont été lus, ont été lus, analysés et épluchés. Nous
80 aimerions, nous préférons poser des questions et avoir des réponses.

Bien sûr vous avez le droit aussi de prendre le temps qui vous est alloué pour lire et
présenter votre mémoire; mais si vous pouvez en faire plutôt une synthèse pour nous faire
profiter d'une période plus longue au niveau des échanges, ce serait l'idéal pour nous.

85

Vous remarquez que ce soir, contrairement à la première partie de l'audience publique, il n'y a pas de table de promoteur ni celle des personnes-ressources, comme ce fut le cas à l'audience précédente, à la partie précédente. Mais par ailleurs, il y a plusieurs de ces personnes qui sont présentes dans la salle.

90

Donc dans quelques minutes, je procéderai à l'appel des participants qui sont déjà inscrits au registre et chacune de ces personnes sera invitée à venir présenter son mémoire et son opinion.

95

Un délai d'environ quinze (15) minutes est fixé afin de permettre à ceux qui le désirent bien sûr de se faire entendre et cinq (5) minutes suivront pour la période questions-réponses. Donc chaque rapport, il lui sera réservé une période maximale de vingt (20) minutes. Si par une heureuse chance, certains dossiers, certains mémoires prennent moins de temps, bien, évidemment on pourra bien sûr utiliser ce temps dans d'autres mémoires.

100

Vous avez le droit aussi à la fin, à la toute fin, d'utiliser un droit de rectification qui doit porter uniquement sur des faits invoqués dans les mémoires et non pas dans les opinions exprimées. Si vous désirez faire ce genre de correction, il faudrait vous inscrire au registre en arrière de la salle.

105

Je vous rappelle enfin que pour évaluer la qualité du service à la clientèle, un questionnaire est toujours disponible en arrière de la salle. Je sais qu'après la première partie de l'audience, plusieurs d'entre vous l'ont complété et vraiment, je les en remercie. C'est ça qui nous fait grandir, au fond. Et pour les autres, je vous invite à compléter ce formulaire avant de quitter la salle.

110

Donc le nombre de séances, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, sera une seule séance et c'est ce soir.

115

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NEW RICHMOND**

120

PAR LE PRÉSIDENT:

Sans plus tarder, j'invite le conseil municipal de la Ville de New Richmond.

125

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

Monsieur le Président, là, vous venez de me dire qu'on pouvait pas le lire, c'est juste deux (2) pages.

PAR LE PRÉSIDENT:

130

Excusez-moi, j'ai jamais dit que vous ne pouviez pas le lire. J'ai dit, si le mémoire est trop long, je vous invite à faire un résumé; si le mémoire est de deux (2) pages, vous lisez les deux (2) pages.

135

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

Étant donné que c'est assez important, chaque mot. Merci monsieur le Président.

Mesdames et messieurs!

140

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

145

Merci monsieur Leblanc. Écoutez, est-ce que, tout d'abord, Cartier énergie a rencontré le conseil municipal?

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

150

Je sais que Cartier, ils ont rencontré le maire, madame Appleby. Je sais qu'ils ont fait le tour un peu de la municipalité et ils ont été voir un peu de New Richmond qu'est-ce que ça allait ressembler.

PAR LE PRÉSIDENT:

155

Est-ce que vous leur avez exprimé, à cette rencontre, vos préoccupations par rapport au paysage?

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

160

Tout à fait.

PAR LE PRÉSIDENT:

165

Est-ce qu'ils ont répondu à vos interrogations ou à vos craintes?

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

170

Je sais que, en tout cas qu'est-ce que j'en sais, là, ils ont dit qu'ils devraient peut-être revoir leur projet ou peut-être, ils pensaient pas que ça se voyait peut-être autant de New

Richmond qu'après la visite. Je pense que c'est le président qui est venu, moi, j'étais pas là, ça fait que je peux pas vous en donner exactement.

PAR LE PRÉSIDENT:

175

En fait votre mémoire fait référence quand même au fait, vous utilisez les termes de corriger, minimiser les impacts sur le paysage.

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

180

Oui, on croit qu'il va y en avoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

185

Vous croyez qu'il va y en avoir, donc pour vous, le projet, sous sa forme actuelle, serait acceptable ou n'est pas acceptable?

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

190

Il faut qu'il y ait des modifications, je pense, pour le rendre acceptable. Surtout qu'ils soient à l'écoute, comme on l'a écrit, on veut qu'ils soient à l'écoute des gens qui sont tout près, parce que c'est eux, il faut que Cartier énergie éolienne soit à l'écoute de ces gens-là pour rendre leur projet acceptable. C'est eux qui vont leur dire comment qu'ils voient ça, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

195

Donc on comprend que si le projet de Cartier reste tel qu'il est actuellement, la Ville de New Richmond serait contre? Est-ce que c'est bien ça?

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

200

Je peux pas dire, bien peut-être, oui. Parce que là, il reste, je veux dire, il reste à savoir, nous, on veut qu'il y ait des changements.

PAR LE PRÉSIDENT:

205

Alors dites-moi, est-ce que vous pourriez me donner une indication sur quels devraient être ces changements minimaux qui feraient en sorte que votre ville dirait oui au projet?

210 **PAR M. LÉONARD LEBLANC:**

Bien, on aimerait que, de la façon que je le conçois, on va voir beaucoup les éoliennes sur la crête, peut-être les reculer si possible. Peut-être que toutes les éoliennes, c'est pas possible, mais le moins qu'il va y en avoir visible de l'est, le mieux que ça va être pour nous.

215

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord. Et est-ce que la Ville a estimé s'il allait y avoir des retombées économiques pour votre ville?

220

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

Non.

225

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous l'avez pas estimé. Est-ce que vous croyez qu'il pourrait y avoir des retombées économiques pour votre ville?

230

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

Ce projet-là?

235

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, oui.

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

240

Bien, peut-être que les gens, ça peut être une attraction touristique comme pour n'importe qui. Nous, où on va être, si on les voit, ça peut l'être, mais à quelque part, c'est surtout le paysage qui est notre intérêt. Il est là depuis des millénaires, ça fait qu'on se doit, si c'est possible – mais c'est impossible qu'il y ait un parc éolien sans impact du tout, il faut être conscient de ça aussi, là.

245

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, merci infiniment monsieur Leblanc.

250

PAR M. LÉONARD LEBLANC:

Merci.

CLAUDE LUCIER

255 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Claude Lucier.

260 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

Vous me prenez par surprise, monsieur le Président, vous m'aviez dit numéro 3!

PAR LE PRÉSIDENT:

265 On voulait vous gâter!

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Je suis ému!

270

Monsieur le Président, je me suis chronométré, mon texte, je prends les quinze (15) minutes écrites, n'en déplaise à personne.

PAR LE PRÉSIDENT:

275

Vous avez le droit. Je peux vous dire que j'ai trouvé intéressant votre mémoire.

PAR M. CLAUDE LUCIER:

280

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

285

Très intéressant.

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Merci.

290

J'ose commencer en disant que mon mémoire sera simple, clair et bref, mais à vous d'en juger!

LECTURE DU MÉMOIRE

295 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième paragraphe, cinquième ligne "... qui sera affectée")**

Et non seulement quelques sous-traitants.

300 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe)**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, troisième paragraphe, fin)

305 J'aimerais aussi savoir quand ce comité-là va être formé. Tant qu'à moi, il devrait être déjà en fonction depuis le début, comme avec les Autochtones du nord. Je trouve qu'il est déjà tard un peu, puis je vous amène un peu en lien avec ça, dans le volume 4 du résumé du projet de Cartier énergie, au niveau des paysages, on dit, et je cite:

310 "Lorsque le parc sera en exploitation, Cartier évaluera le niveau d'intégration des éoliennes dans le paysage à l'aide de prises de vue du parc en opération. Cartier procédera à un sondage auprès des populations locales et d'intervenants afin de connaître leur opinion sur la présence des éoliennes. Le résultat de ce suivi – on parle de suivi, mais dans très longtemps – les résultats serviront de base au futur parc éolien de Cartier qui s'implantera au cours des prochaines années."

315 On est où là-dedans, nous autres? Plus tard, plus tard, bon! Je laisse les gens juger d'eux-mêmes, ils sont assez intelligents pour ça.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, quatrième paragraphe)

320 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernier paragraphe, fin)**

325 On en a fait venir un la semaine passée, monsieur Jean-Louis Chaumel, je pense que c'est pas un deux de pique. Ça fait que si des citoyens sont capables de faire venir des experts, un député devrait être capable aussi.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe)

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe)

330 Quand je dis Wind Power, c'est parce que la majorité des actionnaires de cette compagnie-là viennent du Canada anglais.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe)

335 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, deuxième paragraphe, avant-dernière ligne)**

Il existe pas, le Messie, en tout cas, ce genre-là.

340 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, deuxième paragraphe, avant-dernière ligne)**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, troisième paragraphe, fin)

Puis ça, c'est nous qui allons décider de la valeur que ça a.

345

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, quatrième paragraphe)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, quatrième paragraphe, fin)

350

Un exemple! Monsieur Gaétan Ruest, maire d'Amqui, un projet de cinq-six (5-6) éoliennes, à taille beaucoup plus humaine. Je suis pas en train de dire, là, qu'il faudrait tout sacrer celles de Cartier par terre, mais oublions pas ces choses-là!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, cinquième paragraphe)

355

FIN DE LA LECTURE (Page 3, sixième paragraphe, fin)

Ça ressemble aux trente-trois pour cent (33 %) de tantôt!

360

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, septième paragraphe)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, septième paragraphe, première ligne "... un Règlement de contrôle intérimaire...")

365

Urgent!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, septième paragraphe)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, septième paragraphe, fin)

370

Hier, je parlais, pas plus tard qu'hier, à une ex-mairesse, pour ne pas la nommer, elle savait même pas qu'à Maria, on allait voir les éoliennes. Puis c'est loin d'être une imbécile, cette femme-là, mais c'est vous dire qu'encore en ce moment, on manque d'information sur ce projet-là.

375

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe)

FIN DE LA LECTURE (Page 4, deuxième ligne "... des gens de partout")

380

Qui dépensent ici.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, premier paragraphe)

FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin)

385 Un BAPE générique, pour la salle, ceux qui le savent peut-être pas, c'est un BAPE sur tous les projets éoliens au Québec en ce moment.

390 Monsieur le Président, vous me permettez, j'ai appris dernièrement, c'est un ajout à mon mémoire, je vais vous l'expliquer, j'ai appris, monsieur le Président, après vous avoir envoyé copie de mon présent mémoire que monsieur André Cailler, ex-président d'Hydro-Québec, demandait l'élimination pure et simple du BAPE, soit votre Commission, notre Bureau d'audiences publiques en environnement, pour qu'on les laisse faire des affaires en paix et à leur guise!

395 Permettez-moi de prendre quelques secondes de plus pour réagir à une telle énormité. Les Québécois se sont précisément dotés du BAPE pour contrecarrer les ambitions démesurées de ce genre de petits dictateurs qui oublient trop souvent qu'ils doivent tout au peuple du Québec et qu'ils sont directement redevables envers les Québécois de toutes les actions qu'ils prétendent entreprendre en leur nom.

400 J'aimerais savoir si les successeurs de ce petit seigneur aspirent à nous infliger la même ignominie que lui? Cailler, ça signifie coaguler, figer. Son successeur, monsieur Thierry Vandal, pense-t-il comme lui? Les invasions barbares de l'environnement au Québec seront-elles le fait complice de vandales et de cerveaux au sang caillé?

405 Jamais, monsieur le Président, aussi longtemps que je vivrai, jamais!

Merci.

410 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie beaucoup monsieur Lucier. Restez assis, j'aurai deux-trois (2-3) petites questions.

415 La première question, quand vous faites référence à des MRC qui reçoivent trente-trois pour cent (33 %) des revenus de l'éolien, tout d'abord pour ma clarification, quand vous parlez de trente-trois pour cent (33 %) de revenus, c'est des revenus bruts ou nets?

420 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

Je vais être plus clair. Je vais vous citer, puis si j'ai mal interprété la chose...

PAR LE PRÉSIDENT:

425 Pour ma gouverne.

PAR M. CLAUDE LUCIER:

430 Je l'ai peut-être mal interprété, mais je vais vous lire là où j'ai pris mes données. C'est dans le Journal de Québec...

PAR LE PRÉSIDENT:

435 Mais j'allais vous dire, quelles sont ces MRC?

PAR M. CLAUDE LUCIER:

La MRC des Basques.

440 "Les installations privées sont interdites sur notre territoire, ajoute le préfet. Pour être autorisé, un projet doit être au minimum public à trente-trois pour cent (33 %)"

J'imagine que ça veut dire aussi les revenus, les profits. J'espère que c'est ça, mettons.

445 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Je pense que la clarification est intéressante.

450 Vous avez référé à Saint-Noël aussi qu'il y avait trois cent mille (300 000 \$) de revenus...

PAR M. CLAUDE LUCIER:

C'est à venir.

455

PAR LE PRÉSIDENT:

460 Mais trois cent mille (300 000 \$), la même question reste, trois cent mille (300 000 \$) nets, bruts?

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Oh!

465 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Parce que ça peut avoir une grande différence entre les deux (2).

470 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

Bien, on sait, on a entendu ça ici, une éolienne rapporte entre trois cent (300 000 \$) et quatre cent mille dollars (400 000 \$) par année...

475 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bruts.

480 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

Bruts, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

485

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Quand même!

490 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Non, non, c'est juste pour qu'on comprenne bien le sens.

495 Maintenant, vous avez indiqué aussi que vous suggérez de modifier le Règlement de contrôle intérimaire, de le mettre plus clair et plus dur.

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Oui.

500

PAR LE PRÉSIDENT:

À quel niveau?

505 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

Le peu que j'en sais, j'avais parlé à quelqu'un de la MRC, monsieur Fallu, attendez, là!

Pouvez-vous me répéter la question, s'il vous plaît?

510 **PAR LE PRÉSIDENT:**

À la MRC d'Avignon?

515 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

Oui, Avignon, oui, c'est ça. C'est parce que j'habite à Maria, on est comme entre les deux (2), là. Non, excusez, c'est monsieur Poirier, l'autre côté, bon! Monsieur Poirier qui m'avait dit qu'il y avait un règlement, qui m'a semblé incomplet, là. C'était au niveau...

520 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça va.

525 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

J'ai pas ça par cœur! Je peux chercher et retrouver les informations sans problème. Mais c'était incomplet.

530 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Mais je vous demanderai quand même de déposer une copie de cet article que vous avez en main auprès de madame Gélinas, si c'était possible. Ça serait un complément...

535 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

Est-ce qu'elle a une photocopieuse?

540 **PAR LE PRÉSIDENT:**

On devrait sûrement s'arranger. Ou si c'est pas possible aujourd'hui, peut-être de lui transmettre par courrier ou par fax au cours des prochains jours.

545 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

Avec plaisir.

550 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Une dernière petite question! Est-ce que votre partenariat gouvernemental-privé-public, c'est toujours dans la perspective trente-trois-trente-trois-trente-trois (33 %-33 %- 33%)?

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Bien, j'ai souvent entendu la formule tiers-tiers-tiers ($\frac{1}{3}$ - $\frac{1}{3}$ - $\frac{1}{3}$). Je suis pas un politicien chevronné, mais ça me semble un minimum.

555

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

560

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Il faut que notre communauté, que les Gaspésiens soient impliqués directement dans ces projets-là; ça se passe chez nous. Moi, j'en ai vraiment jusque-là, puis je suis certain que la grande majorité des Gaspésiens, c'est la même chose, de regarder passer le train, puis!

565

PAR LE PRÉSIDENT:

Une dernière question! Est-ce qu'il y a des conditions minimales pour vous, si vous devez être d'accord avec ce projet, est-ce qu'il y a des conditions minimales qui le permettraient?

570

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Bien là, ce serait à discuter, je sais pas. Minimales! Moi, il y a pas de minimales, c'est maximales!

575

PAR LE PRÉSIDENT:

Je comprends, mettons que vous avez un idéal que vous nous avez décrit, maintenant, certes, ce projet-là ne répond pas à votre idéal.

580

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Non.

585

PAR LE PRÉSIDENT:

Il n'y a pas de partenariat, il n'y a pas de partage...

590 **PAR M. CLAUDE LUCIER:**

Excusez! J'ai fait un petit calcul rapide, les retombées actuelles proposées équivalent à peu près à une cent (1 ¢) sur un deux piastres (2 \$)! Ça marche pas, là. Ça marche pas. J'ai parlé avec des gens d'affaire de la région, puis non, ça marche pas, vraiment pas.

595

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup monsieur Lucier.

600

PAR M. CLAUDE LUCIER:

Merci.

605

**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GASPÉSIE
ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

PAR LE PRÉSIDENT:

610

J'appelle madame Caroline Duchesne pour le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

615

Bonsoir. Bon, peut-être me présenter! Caroline Duchesne, je suis directrice du Conseil régional de l'environnement.

LECTURE DU MÉMOIRE

620

FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin)

Si vous me permettez, j'aimerais débiter par la conclusion.

625

En fait, ce que nous demandons aujourd'hui, c'est un moment de réflexion. Nous demandons un temps d'arrêt afin de tenir des audiences génériques publiques.

630

Peut-être pour ajouter à ce que monsieur Lucier a dit également, c'est qu'on aimerait regarder l'ensemble du développement éolien avant de penser parc par parc chaque projet. Un peu comme il y a eu dans la production porcine au Québec, ils sont venus voir en Gaspésie qu'est-ce qu'on en pensait, puis pourtant, on n'avait pas de projet ciblé. On parlait du développement de la production porcine, bien, on aimerait que le BAPE vienne chez nous et

qu'on s'assoie puis qu'on discute de qu'est-ce qu'on aimerait comme développement avant de l'implanter.

635 On a l'impression un peu de mettre la charrue en avant des bœufs!

Je vous ferai pas une lecture exhaustive, je vais aller peut-être un peu plus cibler certains points!

640 Pour faire un peu d'histoire, on se rappelle qu'en 2002, le gouvernement du Québec s'était engagé au Rendez-vous national des régions, à faire de cette industrie en émergence un créneau d'excellence pour la région. Bravo!

645 En 2004, il y a eu le Plan régional de développement du territoire public qui a été fait par certains ministères, certains élus, plusieurs partenaires qui se sont mis ensemble pour travailler ce document-là.

650 Par contre, on sait que le littoral nord de la Gaspésie est constitué de vingt pour cent (20 %) de terres publiques, le quatre-vingts pour cent (80 %) de terres privées; sera-t-il développé de façon cohérente avec ce plan? C'est inquiétant.

Le document nous apparaît un peu incomplet, il ne fait pas également état d'une vision commune et régionale du développement éolien.

655 Toujours en 2004, Hydro-Québec annonçait huit (8) projets de parcs éoliens. On sait que Cartier énergie éolienne en a obtenu six (6) de ces huit (8) contrats.

Donc nos inquiétudes, c'est vraiment un besoin d'audiences génériques!

660 Comment je vous dirais, c'est un peu comme faire un gâteau sans se préoccuper de la recette. Tu sais, des fois, une (1) cuillère ou deux (2) tasses, c'est pas pareil! C'est comme si c'était pas important. On fait un gâteau, on met de la farine, on met tout. C'est préoccupant.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5)

665

FIN DE LA LECTURE (Page 5, avant-dernier paragraphe, milieu)

670 C'est sûr que notre mémoire parle beaucoup plus de notre région, mais on est conscient que c'est plus large que ça. Ça concerne également le Bas-Saint-Laurent. Je pense qu'on a un peu les mêmes opinions.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6)

675

FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin)

680 Alors en lisant les rapports de Murdochville, Copper, Miller, L'Anse-à-Valleau, Baie-des-Sables, d'autres projets également, on se rend compte que des audiences génériques, ça a toujours été demandé, ça a toujours été recommandé par le BAPE, mais que le ministre en a jamais tenu compte. On se demande, on aimerait, en fait, que vous insistiez sur ce point.

685 Également une autre préoccupation, c'est Hydro-Québec qui n'est pas soumise aux audiences du BAPE. Je pense que dans l'ensemble, si on regarde pas seulement le projet de Carleton-sur-Mer, mais qu'on regarde l'ensemble des projets en région, je pense que le réseau de transport d'énergie est peut-être plus imposant que le parc, donc il faudrait voir dans son ensemble tout l'impact de l'industrie éolienne.

690 On a d'autres préoccupations comme la déforestation, l'avifaune, la qualité des sols, l'utilisation du territoire, c'est plein de choses qui nous préoccupent mais qu'on n'a toujours pas réponse.

695 Le paysage, on ne peut pas ne pas s'y attarder. Comme la Gaspésie et les Îles font partie d'une région hautement dépendante du tourisme, n'y aurait-il pas lieu de s'inquiéter davantage de l'impact sur le paysage touristique?

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9 "Le paysage")

FIN DE LA LECTURE (Page 9, fin)

700 C'est toujours les mêmes choses qu'on voit d'un rapport à l'autre, mais c'est toujours pas fait. Puis là, on a le mont Copper, le mont Miller, on a L'Anse-à-Valleau, on a un autre parc à Murdochville, on parle de celui de Carleton, quand est-ce qu'on va être entendus?

705 C'est ça, pour le bénéfice des gens, bien, notre mémoire sera sur notre site Internet et sur le vôtre également.

Je pense qu'on a besoin de réflexion, puis on a besoin d'encadrer ce développement-là avant de discuter de parc par parc.

PAR LE PRÉSIDENT:

710 Bien, vous touchez les deux (2) points sur lesquels nous aimerions vous questionner!

715 D'abord, j'ai bien vu que vous avez utilisé le terme un moment de réflexion, j'imagine que c'est un terme que vous avez choisi volontairement?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

720 Oui. Pourquoi j'ai pas dit un moratoire, c'est ça? Je peux y répondre. C'est qu'en fait, les groupes environnementaux sont souvent associés à des metteurs de bâtons dans les roues de différents projets, je pense qu'on ne veut surtout pas que ce soit perçu comme ça.

Je sais pas si ça diminue le terme, en tout cas vous comprenez ce que je veux dire. C'est que dans le fond...

725 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bien, je l'ai trouvé élégant!

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

730 ... notre inquiétude est beaucoup plus large que l'environnement. On parle d'un développement, puis quand on parle d'un développement, pourquoi pas prendre le temps de bien le faire?

735 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous, vous êtes présidente?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

740 Non, directrice.

PAR LE PRÉSIDENT:

745 J'imagine que vous avez une bonne expérience au niveau environnemental certes, mais sûrement au niveau...

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

750 On travaille beaucoup le développement durable.

PAR LE PRÉSIDENT:

755 Oui, sûrement, et au niveau, j'imagine, de votre pragmatisme sociopolitique. Je vous demanderais, est-ce que dans le contexte actuel du développement de la filière éolienne, donc avec les appels d'offres, etc., comment vous voyez votre demande d'un moment de réflexion?

Est-ce que c'est réaliste?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

760

Bien, je pense que plus on attend, pire c'est. C'est qu'on l'a demandé au tout début, au mont Copper, au mont Miller, les audiences se sont passées en même temps dans le cas de ces deux (2) parcs-là. Ça a été inclus dans les recommandations, ça n'a pas été pris en compte. Par la suite, il y a eu le parc de Murdochville, ensuite il y a eu L'Anse-à-Valleau.

765

Mais plus on attend, plus l'heure est grave. Puis c'est vraiment le temps qu'on regarde comment on veut le développement chez nous; on n'a pas encore regardé quels paysages on veut protéger, de quelle façon on veut le développer, est-ce qu'on en veut des grandes, des petites, des vertes, des roses, des éoliennes? Est-ce qu'on les veut toutes dans un parc? Est-ce qu'on en veut dans les cours privées? Est-ce qu'on en veut sur le Rocher Percé? On n'a pas regardé rien encore de tout ça, puis on est en train d'installer des parcs.

770

C'est le temps de prendre un moment d'arrêt puis de regarder qu'est-ce qu'on veut chez nous dans notre région. Puis même que pour être cohérente avec les autres régions, moi, en tout cas, mon travail, je me concentre sur mon territoire, mais je pense que la question est plus large que ça. Même ça devrait être au niveau du Québec.

775

PAR LE PRÉSIDENT:

780

Bien c'est ça, vous proposez un cadre régional, de développer un cadre régional.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

785

Chez nous, un cadre régional, mais des audiences génériques, je les ferais à la grandeur du Québec.

PAR LE PRÉSIDENT:

790

Oui, je comprends très bien. Mais le cadre régional, qu'est-ce qu'il pourrait contenir qui n'existe pas déjà?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

795

Bien entre autres, les paysages qu'on veut protéger, de quelle façon on veut notre développement; est-ce qu'on le veut concentré dans des parcs? Est-ce qu'on veut un développement privé individuel?

PAR LE PRÉSIDENT:

800

OK. Donc il aurait une saveur de ligne directrice?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

805 Oui, oui, de ligne directrice, de comment on aimerait développer. Parce que j'ai même vu, puis là, c'est de valeur, je me rappelle pas où j'ai vu ça, mais j'ai vu dernièrement que la Gaspésie était le dernier modèle à suivre dans le cas du développement éolien. C'est pas le fun se faire dire ça!

PAR LE PRÉSIDENT:

810

En raison de quoi?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

815

Bien, en raison qu'on se sent un peu cobaye, si vous voulez, cobaye du développement éolien, puis ça va trop vite. C'est un peu irréflecti, la façon dont ça va, là.

820

Puis ce qui est dommage, c'est que c'est un beau créneau. On parle d'énergie éolienne, on parle d'énergie verte, on parle pas de centrale thermique puis de nucléaire. C'est dommage, on a un beau créneau, puis je pense qu'il faudrait prendre le temps de bien le faire, de bien le développer, puis de bien l'encadrer.

825

Puis ce que je vous dis, bien, on l'a déjà répété, puis quand on avait passé aux audiences de L'Anse-à-Valleau, on avait spécifié qu'on n'avait pas les moyens financiers de suivre la gymnastique de tous les projets puis qu'on disait, ce qu'on vous dit là, tenez-vous-le pour dit. Mais que finalement, on est encore ici aujourd'hui, puis s'il y en a d'autres, on va y retourner, puis on va vous répéter la même chose.

830

En tout cas, nous, on travaille beaucoup, on est un organisme communautaire, on travaille beaucoup avec les citoyens, on essaie d'enlever – parce que c'est très protocolaire, les audiences du BAPE – puis on essaie d'inciter les gens à venir dire un quart (¼) de page écrit à la main, c'est correct, l'important c'est d'avoir une opinion.

835

Mais en bout de ligne, si nos préoccupations ne sont pas prises en compte, qu'est-ce que ça nous donne? On croit au BAPE, parce que, comment je dirais ça, dans toutes les audiences qu'il y a eues, les recommandations reflétaient les préoccupations de la population. Mais c'est que ça donne rien jusqu'à maintenant. C'est le temps qu'il se passe quelque chose.

PAR LE PRÉSIDENT:

840

Merci madame.

Mon collègue me rappelle à juste titre que, je pense que la seule personne que vous pouvez applaudir ici, c'est le président! Non, non! C'est juste pour vous demander de ne plus

845 applaudir, parce qu'il y a des personnes qui vont venir avec des avis divergents, et je voudrais surtout pas que vous les huiez. Donc ne pas manifester ni votre enthousiasme ni votre amertume.

850

TECHNOCENTRE ÉOLIEN GASPÉSIE-LES ÎLES

PAR LE PRÉSIDENT:

855

J'appelle madame Caroline Farley du TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles.

Bonsoir madame.

PAR Mme CAROLINE FARLEY:

860

Bonsoir. Monsieur Zayed, madame Durand, monsieur Roberge, bonsoir. Mesdames et messieurs, bonsoir.

865

Je voudrais, au nom du conseil d'administration de TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles et en mon nom personnel vous remercier de cette opportunité que vous nous donnez aujourd'hui de nous exprimer par rapport au projet de Cartier énergie éolienne à Carleton-sur-Mer. Avant d'aller plus loin, j'aimerais vous dire que l'auteur de ce mémoire est le directeur général du TechnoCentre éolien, monsieur Jean Desrosiers. Monsieur Desrosiers étant retenu à l'extérieur de la région, j'ai été mandatée pour en faire la présentation.

870

Tel qu'indiqué dans les directives relatives au mémoire, je voudrais commencer par vous parler de notre organisme, ensuite vous dire pourquoi nous sommes intéressés par le projet de Carleton-sur-Mer et finalement, vous soumettre notre recommandation.

875

Le TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles, un organisme à but non lucratif, a vu le jour en septembre 2000. Le TechnoCentre a pour mission de contribuer à la croissance économique de la région et à sa reconversion industrielle par le développement d'une filière éolienne québécoise, compétitive au niveau nord-américain et mondial.

880

Le TechnoCentre éolien intervient sur quatre (4) axes principaux, soit la promotion de l'industrie éolienne et de la région, la veille technologique et commerciale, le maillage entre les entreprises et le développement d'un savoir-faire de calibre mondial en éolien.

885

On travaille aussi sur une base quotidienne avec des entreprises de la région et de tout le Québec, afin de les informer des occasions reliées au développement du domaine éolien et de les aider à profiter de ces opportunités. Actuellement, soixante (60) entreprises sont membres du TechnoCentre.

890

Au cours des dernières années, nous avons travaillé en partenariat avec plusieurs intervenants du niveau industriel, universitaire et collégial québécois, à la mise sur pied d'un centre intégré de recherche, de développement et transfert de technologie en climat nordique. Basé à Murdochville, le centre intégré est l'un des piliers de la relance de l'ancienne ville minière et de toute la région.

895

Les principaux axes de recherche du centre intégré sont la caractérisation de la ressource éolienne en milieu nordique et montagneux, l'adaptation des méthodes de fabrication et d'équipement de mesure en conditions nordiques et le développement de la petite éolienne et de diverses formes de couplage.

900

Pour ce qui est de notre intérêt envers le projet, le TechnoCentre éolien porte un intérêt tout spécial aux projets de l'appel d'offres de mille mégawatts (1000 MW) d'Hydro-Québec.

905

Comme on fait partie de ceux qui revendiquaient une quantité significative de puissance éolienne en Gaspésie, on veut maintenant suivre le dossier de près pour voir si les retombées attendues seront au rendez-vous.

Vous savez sûrement que le gouvernement du Québec a désigné la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et MRC de Matane pour porter le créneau d'excellence éolien.

910

Dans ce cadre-là, plusieurs intervenants espèrent que le créneau éolien sera le pilier de la relance économique de notre région.

915

Les critères que nous avons évalués dans le cadre du projet de Carleton-sur-Mer sont les retombées, la réceptivité de la communauté, le respect des autres utilisations du territoire, les impacts environnementaux, l'attitude du promoteur, les impacts visuels, l'intégration à l'industrie touristique et les impacts au niveau socio-économique.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4 "Les retombées")

920

FIN DE LA LECTURE (Page 5, "Réceptivité de la communauté", premier paragraphe, troisième ligne)

925

Dans le cadre d'un processus de consultation comme celui du BAPE, ce sont généralement les citoyens qui ont des inquiétudes qui s'expriment. Ceux qui n'ont pas de grandes réserves à l'égard du projet à l'étude s'abstiennent presque toujours. Si on regarde le projet de Carleton-sur-Mer, c'est une très faible proportion de la population qui s'est exprimée. On peut donc dire qu'en général, la communauté et les autorités locales accueillent bien le projet.

930

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, "Respect des autres utilisations du territoire")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, "Impacts environnementaux", premier paragraphe, fin)

935 Ça fait déjà plusieurs années qu'on voit des représentants de Cartier énergie éolienne dans la région. Dès les phases préliminaires des projets, ils ont embauché des gens de la région avant même de savoir s'ils allaient remporter une partie de l'appel d'offres.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, deuxième paragraphe)

940 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, troisième paragraphe, troisième ligne "... dans la région désignée")**

945 Bref, on voit vraiment une volonté chez ces gens de mettre la région à contribution dans leur projet, et c'est exactement ce que le TechnoCentre éolien souhaitait quand on travaillait pour attirer ce genre de projet dans la région. Nous sommes donc assurés que les obligations de contenu régional seront respectées.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, "Impacts visuels et intégration à l'industrie touristique")

950 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, "Impacts visuels", deuxième paragraphe, fin)**

D'ailleurs, je crois que cette étude vous a été déposée lors de la première partie de l'audience publique.

955 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe)**

Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

960 Merci madame. Si vous permettez, j'aurais deux (2) questions!

Vous avez fait référence à un sondage que vous avez entrepris en 2004 qui montre que les touristes apprécient les éoliennes. En 2004, il y avait combien de parcs éoliens?

965 **PAR Mme CAROLINE FARLEY:**

970 À ce moment-là, il y avait le parc de Cap-Chat qui était en opération; il y avait à Murdochville où les deux (2) premiers parcs étaient en construction. Mais ils étaient pas encore, on pouvait pas voir l'impact sur le paysage à ce moment-là, on pouvait en avoir un aperçu.

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc il y en avait un?

975

PAR Mme CAROLINE FARLEY:

Il y en avait un, et c'est pour ça d'ailleurs qu'on a choisi un emplacement où réaliser l'étude de marketing, pour qu'il y ait une différence entre les autres sites, par exemple à Percé, où c'était près du Rocher. Alors pour voir s'il y avait une relation différente.

980

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que vous croyez si dans quelques années, il y avait par exemple dix (10) parcs éoliens, est-ce que vous croyez que ça peut banaliser cet aspect-là? Est-ce qu'on devrait assister, selon vous, aux mêmes résultats de sondage? C'est quoi votre impression?

985

PAR Mme CAROLINE FARLEY:

Je dirais que c'est difficile à dire, parce que oui, il y a la quantité de parcs qui seront implantés, mais aussi il y a l'aspect que l'on verra réellement. C'est-à-dire qu'il peut y avoir un parc de soixante-dix (70) éoliennes où on en verra vraiment peut-être une trentaine, à cause du dénivelé. Vous savez, sur le côté nord de la Gaspésie, le relief est tellement montagneux qu'il y a des éoliennes qu'on ne pourra jamais voir, sauf à bord d'un hélicoptère ou d'un avion.

990

995

Alors à ce compte-là, c'est difficile, et c'est tellement subjectif aussi; je veux dire, je peux avoir mon opinion personnelle, vous pouvez avoir la vôtre, je vous dirais que j'hésite à me prononcer pour les touristes!

1000

Mais ce qu'on a réellement constaté dans l'étude de marketing et les chiffres sont là pour le prouver, c'est que pour les touristes, réellement les éoliennes constituent un attrait. C'est fascinant. C'est sûr que ce sera pas tous des parcs comme à Cap-Chat où il est immanquable, il y en aura d'autres que ce sera plus dispersé, mais je crois qu'il faudra voir dans l'avenir comment ça se présentera.

1005

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord. Puis une dernière question, mais vraiment pour ma simple curiosité!

1010

Votre corporation regroupe une soixantaine de personnes et d'organismes qui gravitent autour de l'énergie éolienne, est-ce que des membres – ou Cartier énergie éolienne en est membre?

PAR Mme CAROLINE FARLEY:

1015

Oui, Cartier énergie est membre. Il y a plusieurs entreprises, il y a des organismes publics également, donc ça constitue la majorité des membres.

Mais évidemment que les membres du TechnoCentre ont un intérêt à l'industrie éolienne, c'est leur point commun.

1020

PAR LE PRÉSIDENT:

Je comprends ça très bien. Merci madame.

1025

PAR Mme CAROLINE FARLEY:

Merci.

1030

VILLE DE CARLETON-SUR-MER

PAR LE PRÉSIDENT:

1035

Alors j'appelle madame Nancy Dubé de Ville de Carleton-sur-Mer.

Bonsoir madame.

1040

PAR Mme NANCY DUBÉ:

Bonsoir. Donc comme vous disiez, mon nom est Nancy Dubé, directrice du développement économique et de l'urbanisme à la Ville de Carleton-sur-Mer.

1045

LECTURE DU MÉMOIRE

Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

1050

Merci madame. Quelques petites questions! Tout d'abord, le promoteur nous a indiqué à plusieurs reprises qu'il y avait un montant de l'ordre de vingt-sept mille cinq cents dollars (27 500 \$) qui serait attribué à des organismes locaux.

1055

Est-ce qu'il y a une entente avec vous, la Ville, pour déterminer quels sont ces organismes et s'ils sont limités à la seule ville de Carleton?

PAR Mme NANCY DUBÉ:

1060 C'est sûr que c'est sur notre territoire. Puis pour ce qui est de l'entente, c'est notre responsabilité de choisir les organismes. Puis c'est le promoteur qui va remettre la somme.

PAR LE PRÉSIDENT:

1065 D'accord. Est-ce que vous avez déjà choisi les organismes?

PAR Mme NANCY DUBÉ:

1070 Non, ça va devoir faire partie de notre travail.

PAR LE PRÉSIDENT:

1075 Est-ce que vous allez consulter ces organismes, les organismes potentiels?

PAR Mme NANCY DUBÉ:

1075 C'est sûr qu'on a beaucoup d'organismes chez nous qui sont et qui vont être intéressés à aller chercher des sous. Il va falloir trouver une façon d'en répartir le plus possible.

PAR LE PRÉSIDENT:

1080 Vous avez dit aussi que vous voulez envisager des moyens pour mettre en valeur maintenant la présence du parc éolien, qu'est-ce que vous avez en arrière-plan?

PAR Mme NANCY DUBÉ:

1085 La mise en valeur, c'est-à-dire qu'il va falloir vivre avec notre nouveau parc d'éoliennes, donc c'est sûr que ça fait partie d'un attrait touristique, il faut pas se le cacher. Donc on va le voir, si on veut le voir, on va pouvoir le voir du mont de l'Oratoire Saint-Joseph.

PAR LE PRÉSIDENT:

1090 Vous avez sans doute ça, mais vous avez indiqué que vous allez mettre des énergies pour attirer de nouvelles entreprises qui graviteraient autour du développement éolien, est-ce que j'ai bien compris?

1095

PAR Mme NANCY DUBÉ:

En fait, pouvez-vous répéter?

1100 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'ai dit, dans votre rapport, vous avez indiqué votre intention aussi de faire en sorte d'attirer des nouvelles entreprises...

1105 **PAR Mme NANCY DUBÉ:**

Oui, qui pourraient justement aller dans notre parc industriel. Donc on serait ouvert à une proposition...

1110 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Comme quoi par exemple?

PAR Mme NANCY DUBÉ:

1115

Un producteur de pièces d'éoliennes qui cherche une place où s'établir. Donc on serait prêt à l'accueillir chez nous.

PAR LE PRÉSIDENT:

1120

Est-ce que c'est dit de façon théorique ou il y a eu des démarches déjà de faites dans ce sens-là?

PAR Mme NANCY DUBÉ:

1125

C'est théorique.

PAR LE PRÉSIDENT:

1130

Merci madame.

ENVIRONNEMENT VERT PLUS

1135

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors monsieur Nicolas Audet d'Environnement Vert Plus, accompagné.

1140

Alors bonsoir monsieur, madame. Si vous voulez vous présenter!

PAR Mme ZAOLIE TESSIER:

1145 Oui. Moi, c'est Zaolie Tessier, membre administrative du groupe Environnement Vert Plus.

PAR M. NICOLAS AUDET:

1150 Moi, c'est Nicolas Audet, président du groupe Environnement Vert Plus.

PAR Mme ZAOLIE TESSIER:

1155 Bien, on est ici, c'est ça, pour ceux qui savent pas, Environnement Vert Plus existe depuis une vingtaine d'années. C'est une organisation bénévole qui est financée presque en totalité par ses membres et des activités d'information qui nous permettent d'aller chercher un peu de sous.

1160 Son rôle principal, c'est d'aider à la protection et à la sauvegarde de notre environnement, puis on agit depuis 86 surtout en incitant les gouvernements, les industries, la population en général à se responsabiliser face à l'environnement. Voilà, c'est ça, pour la sauvegarde et la protection, voilà.

PAR M. NICOLAS AUDET:

1165 Concernant le projet éolien, nous autres, on a regardé ça de façon, vous allez voir que ça part du général, on va jusqu'au précis, puis on finit sur une conclusion générale.

1170 Au niveau du contexte global, on remet en doute la pertinence du projet tout simplement, parce qu'on considère qu'on est dans un contexte de surconsommation et de gaspillage d'électricité. Alors le développement éolien, pour nous, ça peut correspondre à: on grossit le robinet au lieu de rapetisser le trou!

1175 Ça a été prouvé que c'est beaucoup plus rentable économiquement d'investir de l'argent dans la réduction et dans l'éducation à l'efficacité énergétique et à la réduction de la consommation. Ça, c'est une première chose.

1180 Ensuite de ça, on s'inquiète du développement disons rapide et même anarchique de la filière éolienne en Gaspésie. On se questionne par rapport à la pertinence disons d'une multitude de petits projets par rapport à, disons, si on les regroupait tous en un seul gros projet en territoire non habité.

PAR LE PRÉSIDENT:

1185 C'est un peu cocasse, c'est vraiment une entorse à la procédure normale. Juste pour
définir un terme que j'ai lu à quelques reprises, non seulement dans votre mémoire, mais dans
d'autres mémoires, et même dans des rapports du BAPE, c'est quoi pour vous le
développement anarchique?

PAR M. NICOLAS AUDET:

1190 Bien, on considère qu'il y a comme un manque, disons, et il peut y avoir même un
manque d'uniformité dans les différents projets, c'est un point qui vient juste après, en termes
de redevances pour les communautés, en termes de consultation pour les communautés.

1195 Disons juste ça, on commence à se rendre compte que les projets qui se développent
au Bas-Saint-Laurent et les autres qui s'en viennent, les redevances sont déjà plus élevées.
C'est entre autres ce qu'on veut dire par ça, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1200 Donc une absence d'harmonisation au niveau de certains aspects jusque-là
budgétaires?

PAR M. NICOLAS AUDET:

1205 Oui, bien entre autres, là. On peut dire en termes, je sais que le Conseil régional du
Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Les Îles, eux autres prônent disons d'élaborer un cadre de
développement éolien dans un contexte de développement durable.

1210 C'est que là, on élaborerait différents principes et différentes façons de les appliquer qui
s'appliqueraient à la grandeur du Québec.

PAR LE PRÉSIDENT:

1215 Donc vous rejoignez la nécessité de tout à l'heure de certaines lignes directrices qui
auraient probablement à ce moment-là comme effet d'harmoniser la façon de faire?

PAR M. NICOLAS AUDET:

1220 Oui, oui, tout à fait.

PAR LE PRÉSIDENT:

1225 D'accord, je voulais juste comprendre, parce que c'est un terme qui est utilisé mais qui n'est jamais défini.

PAR M. NICOLAS AUDET:

1230 Donc c'est ça. Ça, disons que c'était rapidement nos préoccupations au niveau général. Je vais redonner la parole à Zaolie qui va nous parler du projet plus concrètement!

PAR Mme ZAOLIE TESSIER:

1235 Ceci étant dit, comme je disais tantôt, le groupe représente plusieurs membres dont plusieurs travaillent dans le domaine de l'environnement; on est ici pour représenter un peu les préoccupations de ces gens-là, puis les nôtres, et quelques suggestions, disons.

1240 Il y en a sept (7) grandes préoccupations. La première par rapport aux redevances locales lors de l'implantation et durant les vingt (20) prochaines années, aussi par rapport à l'acceptabilité sociale du projet.

C'est tous des points qui ont été dits avant, on se répète un peu, mais bon!

1245 La création et la gestion du fonds de démantèlement! Qu'est-ce qui va arriver avec les éoliennes après, si elles fonctionnent plus.

La création et la gestion d'un plan d'urgence d'intervention et de gestion des matières résiduelles, le cas échéant!

1250 Le déboisement sur les sites d'éoliennes. L'impact sur le paysage par rapport au parc d'éoliennes mais aussi en lien, on n'a pas parlé beaucoup des lignes de transport qui vont avec, qui relient le parc au réseau. Je crois que ça, ça peut avoir un impact plus grand encore que les parcs eux-mêmes.

1255 L'impact sur l'avifaune, sur les espèces à statut précaire sur l'ensemble du parc mais aussi aux alentours.

Et la concertation avec la population et avec les élus pour l'aménagement du parc.

1260 Donc voilà les grandes préoccupations.

PAR M. NICOLAS AUDET:

1265 Nous autres, quelque chose qu'on a remarqué, qu'on trouve évidemment intéressant, et j'imagine que vous avez remarqué ça aussi, ces préoccupations-là ont été soulevées, ça a été soulevé lors de la première partie des audiences de ce projet-ci, mais en fouillant sur Internet, les verbatim et tout ça, on se rend compte que c'est des préoccupations qui reviennent dans plusieurs projets éoliens, celui de la MRC de Rivière-du-Loup, Saint-Ulric, L'Anse-à-Valleau, Baie-des-Sables.

1270 Et souvent ces préoccupations-là ont fait partie des rapports du BAPE concernant lesdits projets et effectivement, on se rend compte que les projets se développent quand même, et les recommandations sont pas nécessairement prises en compte. Donc c'est ça pour ça.

1275 Au niveau des redevances, on considère qu'il y a plusieurs lacunes. Entre autres, commençons par parler du fameux soixante pour cent (60 %) du budget total d'implantation qui est stipulé dans le contrat avec Hydro-Québec. Nous autres, on s'inquiète un peu de l'aspect volontaire de cette méthode-là, puis on aimerait qu'il y ait une formule qui soit développée pour que ça devienne comme obligatoire.

1280 En regardant sur le projet de SkyPower dans la MRC de Rivière-du-Loup, le promoteur avait fixé à quarante pour cent (40 %), à quarante pour cent (40 %) de dépenses régionales, mais la Commission a constaté que les dépenses projetées dans la construction du parc éolien représentait dix point cinq pour cent (10,5 %) des dépenses estimées. C'est le quart.

1285 C'est que nous autres, ce qu'on suggère, c'est peut-être audacieux, c'est qu'il y aurait un comité de divers intervenants économiques et environnementaux qui encadrerait l'implantation du parc et qui aurait, disons, à s'assurer que le soixante pour cent (60 %) soit bel et bien dépensé dans la région. Et advenant le cas qu'il y aurait une différence, que le soixante pour cent (60 %) serait pas dépensé, bien, le promoteur devrait quand même, d'une façon quelconque, la différence devrait être gérée par le comité et pourrait être réimplantée ou redépensée, réinvestie dans la communauté. Ça va pour ça!

1295 Ensuite, toujours au niveau des retombées, pour augmenter l'acceptabilité sociale du projet, on considère qu'il pourrait y avoir une partie du cent neuf point cinq mégawatts (109,5 MW) qui serait réservée pour un partenariat communautaire-privé. Et on suggère encore une fois de façon audacieuse que ce soit les huit (8) éoliennes du lac Sansfaçon qui soient déplacées et qui soient reconsidérées pour un développement privé-communautaire.

1300 Aussi, parmi les critères devant guider les compensations à verser au milieu, nous autres, on considère pas que c'est juste sur le territoire municipal où sont localisées les éoliennes, celles-ci doivent être en relation avec l'impact sur les paysages. On sait que Maria, New Richmond, Nouvelle et Miguasha auront des impacts et eux autres, disons leur paysage va devenir artificialisé et elles ont aucune retombée économique.

1305 Quant au fonds de visibilité de vingt-sept mille cinq cents (27 500 \$), je pense, j'avais
mis trente mille (30 000 \$), en tout cas, au fonds de visibilité de trente mille (30 000 \$), nous
autres, on considère qu'il doit être augmenté, on a suggéré cent mille (100 000 \$) à titre
1310 indicatif, et versé non pas pour des utilisations vagues pour divers organismes communautaires
qui sont pas nécessairement en lien avec l'environnement, mais qui soit déposé dans le fonds
vert du Conseil régional de l'environnement pour supporter des projets qui ont un lien avec la
protection de l'environnement et la réduction de la consommation d'énergie. On trouve que ce
serait plus cohérent avec le développement du projet.

Là, je vais sauter quelques points, je reste au plus pertinent que je trouve!

1315 Ensuite, on s'inquiète, on sait que c'est pas directement dans le cadre du projet, mais on
trouve que c'est intimement lié, la ligne de transport qui va relier Hydro-Québec, le parc éolien
au réseau d'Hydro-Québec, qui va passer très proche ou même dans les réseaux de sentiers
de Carleton et Maria qui sont un atout assez majeur pour la ville, autant pour les touristes,
1320 autant pour les habitants de la place, ces sentiers-là sont développés depuis très longtemps,
depuis que je suis tout petit, et peut-être avant, je sais pas, mais on les apprécie pour leur
aspect naturel et ce ne sera plus le cas.

J'ai sorti les points les plus pertinents, il y en a d'autres, je sais que s'ils n'ont pas été
1325 dits, ils le seront plus tard ce soir.

Je vais laisser Zaolie avec la conclusion.

PAR Mme ZAOLIE TESSIER:

1330 **LECTURE DE LA CONCLUSION (Page 6)**

Voilà.

1335 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Tout d'abord merci beaucoup. Vous avez fait référence au soixante pour cent (60 %) d'investissements locaux qui seraient optionnels. En tout cas, nous allons le vérifier, mais selon l'appel d'offres, il ne serait pas optionnel, il serait obligatoire. Mais je vais quand même, je suis
1340 content que vous l'ayez soulevé, nous allons le vérifier. Vous pouvez le vérifier de votre côté aussi.

PAR M. NICOLAS AUDET:

1345 Ça semblait être au même titre que le projet de SkyPower dans la MRC de Rivière-du-Loup, à ce que j'ai constaté.

PAR LE PRÉSIDENT:

1350 En tout cas, nous allons le vérifier.

PAR M. NICOLAS AUDET:

1355 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1360 Juste un moment! C'est ça, ce projet-là a été hors appel d'offres, alors que celui-ci fait partie...

PAR M. NICOLAS AUDET:

Dans la MRC de Rivière-du-Loup?

1365 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, c'est ça.

PAR M. NICOLAS AUDET:

1370 OK. Hors appel d'offres?

PAR LE PRÉSIDENT:

1375 De toute façon, je vous le dis juste en passant comme ça, mais nous allons quand même faire des vérifications.

1380 Vous suggérez de changer le tracé de la ligne électrique. Maintenant, je profite de l'occasion pour vous informer qu'Hydro-Québec nous a informés que le tracé sera changé. Il y aura un autre tracé, j'espère qu'ils vont le déposer incessamment.

PAR M. NICOLAS AUDET:

1385 Excusez, un autre que les deux (2) proposés?

PAR LE PRÉSIDENT:

1390 Tout à fait. En fait, des modifications au tracé ouest, ils avaient retenu le tracé ouest, mais il y aura des modifications au tracé ouest. Donc ce sera pas nécessairement en entier, là, mais il y aura des modifications au tracé ouest en décembre.

1395 Alors je profite de l'occasion pour vous informer que si jamais, vous, vous avez examiné des tracés alternatifs ou des sections de tracés alternatifs, ça serait peut-être intéressant que vous communiquiez avec eux pour le leur présenter. Parce que je comprends que vous disiez, enfin je ne sais pas si ça sous-tend un tracé que vous avez examiné ou un tracé de rechange, vous avez indiqué:

"EVP suggère que le tracé soit modifié pour que la ligne de transport ne soit pas visible des sentiers, soit par contournement, soit par l'enfouissement des fils."

1400 Alors par contournement, j'imagine donc que vous avez examiné ce scénario-là, j'imagine?

PAR M. NICOLAS AUDET:

1405 Non, on s'est pas rendu jusqu'à examiner. Nous autres, c'est juste que, comme il était placé là, ça nous satisfaisait pas. L'enfouissement des fils, je suis pas électricien, mais à ce qu'on m'a dit, oui, ce serait évidemment plus coûteux, mais c'est quand même possible. Ça a été fait, je veux pas que ma mémoire fourche, mais dans le coin de Grondines où ce qu'ils avaient dû traverser le fleuve, les gens avaient manifesté, puis ils ont passé sous le fleuve. À
1410 ce qu'on m'a dit.

PAR LE PRÉSIDENT:

1415 Une dernière question, vous avez témoigné une certaine sensibilité pour les nuisances qui pourraient être occasionnées aux promeneurs dans les sentiers.

Quelles sont vos principales préoccupations?

PAR M. NICOLAS AUDET:

1420 Bien, à ce niveau-là, je sais pas si vous avez déjà fréquenté – avez-vous déjà fréquenté le sentier à Carleton?

PAR LE PRÉSIDENT:

1425 Bien, j'ai été un petit peu en haut, je vous avoue, lors de ma dernière visite, mais de là à prétendre que je me suis promené longuement dans les sentiers, ce serait mentir.

PAR M. NICOLAS AUDET:

1430 Moi, je les fréquente occasionnellement, puis il y a une section à partir de l'Oratoire en direction de Maria, il y a une section que c'est comme un chemin forestier avec des simples

poteaux et des fils électriques, puis on se sent pas nécessairement super bien comparativement au reste du sentier. Et ce n'est qu'une mince partie.

1435

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc ce serait pour vous la présence de structures non naturelles?

1440

PAR M. NICOLAS AUDET:

Oui, tout à fait. Et le réseau de sentiers éventé comme ça, je vous conseille d'aller le fréquenter d'ailleurs, il est apprécié pour ça, et là, ce serait, en tout cas on considère que le paysage serait plus ce qu'il est, intouché disons, c'est rare.

1445

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, merci infiniment à tous les deux.

1450

Nous allons prendre une pause d'une dizaine de minutes, mais pas plus, merci.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1455

REPRISE DE LA SÉANCE
GROUPE DE PROPRIÉTAIRES DE CHALETS AU LAC SANSFAÇON

1460

PAR LE PRÉSIDENT:

Mesdames et messieurs, j'aimerais vous informer qu'en arrière de la salle, le promoteur a placé plusieurs cartes, plusieurs simulations qui touchent principalement la relocalisation des éoliennes autour du lac Sansfaçon. Donc vous pouvez en prendre connaissance en arrière de la salle.

1465

J'appelle monsieur Gaétan Girard du Groupe de propriétaires de chalets au lac Sansfaçon.

1470

PAR M. GAÉTAN GIRARD:

Bonsoir monsieur le Président.

1475

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir monsieur.

1480

PAR M. GAÉTAN GIRARD:

Mon nom est Gaétan Girard, je représente les propriétaires justement de chalets du lac Sansfaçon. Et ce que je vais vous lire dans le bref mémoire qu'on a produit, traduit notre impression et surtout nos préoccupations.

1485

Alors je commence!

LECTURE DU MÉMOIRE

FIN DE LA LECTURE (Page 1, premier paragraphe, fin)

1490

Et je tiens à préciser que la totalité de notre mémoire est axée sur ces huit (8) éoliennes-là et non pas sur le reste.

LECTURE DU MÉMOIRE

1495

FIN DE LA LECTURE (Page 2, quatrième paragraphe, deuxième ligne "... de déplacer ces éoliennes...")

1500

D'ailleurs on l'a eu avec la dernière proposition.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, quatrième paragraphe, deuxième ligne)

Je vous remercie.

1505 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est moi qui vous remercie. J'aurais quelques questions à vous poser pour essayer de comprendre un peu ce que vous recherchez, ce que vous êtes prêts à accepter.

1510 Vous avez dit à plusieurs reprises que le projet dans sa forme actuelle est inacceptable. Le seul élément que vous ressortez, c'est de dire, écoutez, déplaçons les éoliennes!

Si c'était un projet qui a entraîné la localisation de trois (3) éoliennes autour du lac, est-ce que ça serait pour vous plus acceptable?

1515

Est-ce que le nombre, autrement dit est-ce que le nombre d'éoliennes est un facteur important ou vous demandez zéro éolienne?

PAR M. GAÉTAN GIRARD:

1520

Je vous répondrai que notre objectif, c'est sûr que c'est zéro.

PAR LE PRÉSIDENT:

1525

Oui, je comprends que votre objectif idéal, ce serait zéro, mais est-ce que une (1), deux (2), trois (3), cinq (5), je sais pas, moi, éoliennes, vous seriez prêts à montrer une certaine ouverture, une certaine tolérance? J'imagine que vous en avez discuté?

PAR M. GAÉTAN GIRARD:

1530

On en a discuté entre nous, c'est sûr qu'avec le pouvoir qu'on a ou qu'on peut avoir, je vous dirais, puis là, c'est mon opinion personnelle, je vous dirais qu'on ne s'attend pas nécessairement à avoir gain de cause sur toute la ligne. Mais ce qui est important pour nous, c'est que la proposition actuelle nous dérange beaucoup, va déranger plusieurs personnes, et on veut que cette proposition-là soit améliorée. Ça, c'est sûr.

1535

PAR LE PRÉSIDENT:

Et la nouvelle proposition, en fait vous la considérez comme pire finalement?

1540

PAR M. GAÉTAN GIRARD:

1545 Oui. On la considère comme pire, parce qu'à notre rencontre de lundi passé, je crois, avec le promoteur, tout le monde est resté estomaqué en disant: c'était la seule proposition qu'on ne s'attendait pas de recevoir! Parce qu'à l'endroit où les chalets sont placés, là, les éoliennes, on les voyait toutes. Il y en a une (1) sur les huit (8) qui n'est plus autour du lac, c'était celle qu'on ne voyait pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

1550 Dites-moi, je sais pas si vous l'avez discuté avec vos voisins, quelle est la distance à partir de laquelle vous jugez qu'une éolienne peut être présente, une distance d'un chalet?

PAR M. GAÉTAN GIRARD:

1555 Il n'y a pas eu de calcul de fait, parce qu'on n'a peut-être pas les compétences pour le faire, mais ce qu'on veut, c'est que la distance soit suffisante pour qu'on ne ressente pas toujours un inconfort.

1560 Je voyais, je pense que c'était dans le Journal de Québec cette semaine, quelqu'un de la Nouvelle-Écosse qui voulait déménager de sa maison, parce que, je sais pas si l'éolienne était chez son voisin, mais il était tanné de la voir. La voir une journée, la voir deux (2) jours, c'est quelque chose, c'est nouveau, c'est beau, ça tourne, ainsi de suite.

1565 Mais comme je vous disais tout à l'heure, dans notre mémoire, vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24), vingt (20) ans de temps, je ne suis pas un touriste.

PAR LE PRÉSIDENT:

1570 Au fond, même si vous n'entendiez pas de bruit, même si toutes les autres variables, on les a éliminées, il ne resterait que l'aspect paysage...

PAR M. GAÉTAN GIRARD:

1575 C'est très important.

PAR LE PRÉSIDENT:

1580 ... c'est ce critère-là qui est déterminant pour vous?

PAR M. GAÉTAN GIRARD:

Oui, il est très important, surtout que c'est le côté ouest où on a nos couchers de soleil. Je crois qu'il va y avoir de la perturbation, c'est sûr.

1585

Vous avez pu voir les documents qui avaient déjà été déposés, les photos qui avaient déjà été déposées, deux (2) photos de coucher de soleil qui avaient été prises par un de mes collègues, il vous les avait déposées, et à la vision de ces documents-là, c'est presque impossible de comprendre que ça peut pas être affecté.

1590

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie monsieur.

1595

PAR M. GAÉTAN GIRARD:

Merci à vous.

1600

REINE DEGARIE

PAR LE PRÉSIDENT:

1605

Madame Reine Degarie.

Bonsoir madame.

PAR Mme REINE DEGARIE:

1610

Bonsoir.

LECTURE DU MÉMOIRE

1615

FIN DE LA LECTURE (Page 1, quatrième paragraphe, septième ligne "... de ces deux (2) entités...")

Mon dieu, ça s'écrit mieux que ça se lit, monsieur le Président!

1620

Autrement dit, c'est qu'il faudrait équilibrer davantage les intérêts économiques avec les deux (2) promoteurs, avec les intérêts sociaux et environnementaux des populations locales.

1625

J'ajouterais la phrase célèbre de madame Brundtland qui disait "Penser globalement et agir localement". C'est plus qu'un cliché, c'est devenu une urgence tant en Gaspésie qu'à l'échelle planétaire et maintenant.

Je vais aborder trois (3) points dans ce mémoire-là!

1630

LECTURE DU MÉMOIRE

FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, milieu "... autant d'étoiles")

Il n'était pas perturbé par les lumières clignotantes.

1635

LECTURE DU MÉMOIRE

FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième ligne "... du sanctuaire)

1640

Parce que lui pense surtout aux observations qui sont faites devant l'oratoire et devant le chalet.

LECTURE DU MÉMOIRE

1645

FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième paragraphe, fin, "... aux États-Unis")

Je m'étonne que Transports Canada n'ait jamais été mentionné par d'autres instances ici, parce que c'est eux qui sont responsables de l'emplacement des lumières clignotantes. Dans le cadre de ces audiences-ci, on parle de Cartier énergie et d'Hydro-Québec, mais on ne semble pas inclure une consultation quelconque avec Transports Canada. J'ai peut-être tort, mais il faudrait que ce soit fait.

1650

PAR LE PRÉSIDENT:

1655

Je voudrais juste ouvrir une parenthèse! On avait indiqué que Transports Canada avait désigné une personne-ressource qui allait répondre à nos questions sur demande.

PAR Mme REINE DEGARIE:

1660

Alors la demande est faite.

PAR LE PRÉSIDENT:

Je ferme la parenthèse.

1665 **PAR Mme REINE DEGARIE:**

Le deuxième point, c'est la ligne de raccord d'Hydro-Québec. Et c'est vraiment ce qui accroche le plus!

1670 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe)**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième paragraphe, fin "...a été corrigé")

PAR LE PRÉSIDENT:

1675

Madame, je tiens quand même à préciser ce que j'ai dit tout à l'heure, nous avons été informés, la Commission a été informée par Hydro-Québec qu'un tracé corrigé va être déposé durant le mois prochain.

1680 **PAR Mme REINE DEGARIE:**

Ah bon! Alors c'est en plus des documents déposés la semaine dernière?

PAR LE PRÉSIDENT:

1685

Tout à fait.

PAR Mme REINE DEGARIE:

1690

Bien, c'est qu'il y a un bon début. Dans les documents qui ont été déposés aussi la semaine dernière, on indiquait que les pylônes ne seraient plus visibles à partir des belvédères. Alors je vais aller un petit peu plus loin!

1695

Hydro-Québec aussi, lorsque j'ai communiqué avec eux au téléphone, disaient qu'on ne pouvait pas faire de scénario de simulation, simulation des pylônes, parce que ça coûterait bien cher, puis on a un budget bien serré à respecter, puis que de toute façon, il faudrait peut-être changer la ligne, alors on pourrait pas le faire! Mais peut-être qu'il y a eu changement depuis ce temps-là.

1700

Allons plus loin! C'est encore dans le sens de donnant donnant ou partage partage. Si notre société d'État, parce qu'Hydro-Québec, ça nous appartient, c'est notre société d'État, veut ajouter du câblage électrique, elle doit compenser l'ajout de ces nouvelles nuisances en éliminant des nuisances passées, soit pour l'ensemble de Carleton-sur-Mer ou soit pour les secteurs affectés. Je m'explique!

1705

Elle doit enfouir les lignes de ses lignes de transmission ou enfouir le câblage le long de la 132. Si elle ajoute des nuisances visuelles, elle doit compenser en éliminant de ses propres nuisances visuelles passées.

1710 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe)**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, troisième ligne, "... une autre partie de Maria")

1715 Et ça, on le voit bien sur les documents qui sont sur votre site Web. D'ailleurs, puis là, je rapporte les propos de madame Nancy Bernier lors de la dernière partie des audiences où elle même s'interrogeait à l'effet qu'Hydro-Québec n'avait pas considéré les nuisances qui semblent causer moins de résistance plus à l'ouest de Carleton-sur-Mer, c'est-à-dire en arrière de Saint-Omer vers Saint-Louis.

1720 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, deuxième paragraphe)**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, deuxième paragraphe, "... plus avisées...")

1725 On peut plus se faire passer des sapins, des pylônes puis des éoliennes comme auparavant. Les gens sont plus informés, sont plus avisés, sont plus proactifs.

1730 Alors si nos deux (2) entreprises sont socialement plus responsables et partagent davantage les profits faits, ce n'est pas que de l'argent qui est donné, c'est un investissement pour l'avenir, parce qu'à ce moment-là, ça pourrait contribuer à se bâtir une réputation qui améliorera ces possibilités d'obtenir d'autres contrats ailleurs.

1735 Parce que c'est évident, pour les prochains contrats, les objections vont être encore plus solides, même que celles exprimées ici, parce que les gens apprennent de groupe à groupe. Les informations circulent. Alors plus on deviendra un citoyen socialement responsable ici, plus ce sera facile hypothétiquement d'avoir des contrats ailleurs et avec moins de difficulté.

LECTURE DU MÉMOIRE

FIN DE LA LECTURE (Page 3, troisième paragraphe, "... patrimoine visuel")

1740 Et ce patrimoine visuel là, je pense que c'est pas seulement les tours éoliennes le jour, ce sont les lumières scintillantes, comme j'avais dit l'autre fois, qui vont "flasher" en sapristi la nuit. Et il devrait se négocier une compensation quelconque pour les autres municipalités, c'est-à-dire tous les secteurs qui seront affectés par cette perte de patrimoine visuel.

1745

LECTURE DU MÉMOIRE

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin)

Autrement dit, pensons globalement et agissons localement.

1750

J'aimerais ajouter un autre commentaire à quelque chose qui a été suggéré tantôt et que j'ai trouvé génial. C'est le groupe Environnement Vert Plus qui a suggéré de prendre les huit (8) éoliennes dont l'emplacement cause énormément d'ennui au lac Sansfaçon et les installer ailleurs et en faire soit des projets communautaires ou en tout cas, avec des retombées

1755

beaucoup plus intéressantes pour les communautés locales. Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

Attendez, je vais juste vous poser une petite question!

1760

Dans votre deuxième paragraphe, vous indiquez votre intention de proposer certains aspects pour améliorer le projet actuel et d'autre part, en tirer des leçons pour les erreurs à ne plus jamais répéter. Donnez-moi deux (2) erreurs ou trois (3) erreurs?

1765

PAR Mme REINE DEGARIE:

Bien, entre autres, lorsque madame, bon, non seulement je la reconnais jamais, Caroline Duchesne, lorsqu'elle suggère, et puis quelqu'un d'autre auparavant aussi, de faire une étude générique, qu'on fasse une planification sur qu'est-ce qui est acceptable socialement, environnementalement, économiquement, pour l'ensemble de la Gaspésie, qu'on ait des lignes directrices générales et que par la suite, pour les cas particuliers, qu'on puisse avoir un schéma de référence ou des paramètres auxquels se référer, pour appliquer des projets concrets qui donneront plus de satisfaction à la fois au promoteur et à la fois aux communautés locales.

1770

1775

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que je peux insister?

PAR Mme REINE DEGARIE:

1780

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1785

Donnez-moi deux (2) erreurs. Donnez-moi une (1) erreur à ne plus recommencer.

PAR Mme REINE DEGARIE:

Bien, c'est surtout Hydro-Québec. Hydro-Québec qui n'a pas mené réellement de consultation. Hydro-Québec qui fait ses propres lois, c'est notre société à nous, c'est notre société de notre État pour laquelle nous payons des taxes et qui non seulement émet ses

1790

1795 propres lois, non seulement fait des projets à sa façon, en les présentant, en parachutant de l'information et s'il y a pas d'objections trop bien organisées, n'écoute pas, bien là, semble-t-il qu'il y a assouplissement de leur part, bravo, et qui en plus de ça supervise elle-même ses propres travaux. Il y a pas une entité extérieure, il n'y a pas un comité conjoint avec des intervenants locaux, il y a rien.

1800 C'est inacceptable dans une société évoluée comme la nôtre maintenant, on n'est plus dans les années soixante.

PAR LE PRÉSIDENT:

Permettez-moi de bien revenir sur la première partie de votre réponse!

1805 Si je comprends bien, vous trouvez absurde que le projet de ligne de transport ne soit pas inclus dans le projet, c'est bien ça?

PAR Mme REINE DEGARIE:

1810 Non.

PAR LE PRÉSIDENT:

1815 C'est pas ça!

PAR Mme REINE DEGARIE:

1820 Non, c'est pas ça. C'est qu'Hydro-Québec a mal fait ses devoirs. Ils ont pensé qu'il y aurait pas de résistance, qu'il y aurait pas d'opposition, alors ils ont fait un tracé qui leur coûterait le moins cher possible et qui était vraiment une ligne droite, qui aurait été un désastre comme l'a été leur fameuse ligne de transmission qui balafre toute la base de nos montagnes.

PAR LE PRÉSIDENT:

1825 Et si on veut pas que cette erreur-là soit commise, qu'est-ce que vous suggérez?

PAR Mme REINE DEGARIE:

1830 Bien, il faudrait avoir, je pense, comme j'avais pas vraiment moi-même d'hypothèse à suggérer, mais je pense que ce qui a été suggéré, d'avoir des études génériques et d'avoir la composition de comité bipartite ou tripartite, comprenant des intervenants locaux, je veux pas réinventer la terre, je pense que ce qui a été proposé a été bien réfléchi et je l'appuie complètement.

1835 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame.

1840 **PAR Mme REINE DEGARIE:**

Merci.

1845

BOB EICHENBERGER

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Bob Eichenberger.

1850

Bonsoir monsieur.

PAR M. BOB EICHENBERGER:

1855

Bonsoir. Il y a plusieurs thèmes qui ont déjà été abordés dans d'autres mémoires, là, mais bon, c'est les aspects psychologiques et sociaux que je trouvais vraiment intéressants, assez intéressants que je me disais, ça valait la peine d'en parler.

1860

Donc c'est ça, étant un entrepreneur indépendant en foresterie écologique, je peux me permettre d'offrir le choix du Parti vert aux personnes à tendance écologiste et communautaire sans avoir peur de perdre mon emploi. Malheureusement, ces personnes font rarement assez confiance au système électoral pour voter.

1865

C'est pertinent, dans le sens que cette participation politique m'a permis de sonder un certain aspect justement par rapport au déficit démocratique, la rupture de crédibilité, de la politique, qui est une politique corporatiste aujourd'hui, puis comment que ça, ça vient à l'acceptation du projet.

1870

Ça fait que si on revient aux éoliennes, bien, c'est depuis les années soixante-dix dans toutes sortes de publications, au début de l'écologisme, on rêvait tous de voir l'énergie douce, les éoliennes remplacer les barrages, les centrales thermiques et surtout le nucléaire qui est terriblement épeurant.

1875

Je n'aurais jamais douté qu'un jour, bien, je partagerais le sentiment de mes voisins et entourage contre un projet d'éoliennes, parce que pourtant, personne est contre l'éolienne en tant que telle. Un voisin qui en pose un, on le félicitait. Aujourd'hui, on cherche quasiment des excuses pour pas aimer les éoliennes, mais sont-elles vraiment laides?

Les premières éoliennes que j'ai vues à Cap-Chat, je les ai trouvées magnifiques.

1880 Pour ce qui est du bruit, bien, on accepte facilement le bruit du transport routier, des Harley pas de "muffler", des moteurs deux (2) temps dans toutes sortes de jouets motorisés et polluants!

1885 Donc ça vaut la peine de se poser la question, d'où vient la colère, bon, colère, haine, frustration contre ce projet? C'est tu vraiment les éoliennes qu'on refuse ou si c'est les promoteurs? Si c'est les promoteurs, est-ce qu'on est injuste envers eux autres?

1890 Bon, bien, la pertinence de l'expérience politique, quand j'ai été dans ma première campagne électorale, bon, il faut ramasser des signatures. Une centaine de signatures nous permet d'être le candidat pour un parti, puis c'est des signatures qu'on va aller chercher vraiment à n'importe qui qui appuie le parti ou pas, c'est juste pour prouver qu'il y a au moins cent (100) personnes qui acceptent que telle personne se présente pour tel parti. Et puis c'est là que j'ai commencé à voir la réaction de méfiance.

1895 Comme une madame, quand je suis allé chercher une signature, puis demander de signer ma feuille, puis elle m'a répondu: non, va-t-en, je veux rien savoir, vous autres les politiciens, vous êtes tous pareils, vous êtes tous des mangeux de mardo! Bien, j'ai été surpris de constater que je venais d'accéder à une nouvelle classe sociale!

1900 Mais depuis ce temps-là, c'est-à-dire même dans le cadre de la participation politique, il a fallu que j'étudie beaucoup l'histoire de la Gaspésie, que je fasse le tour de la Gaspésie, que je ramasse les histoires de tous ceux qui voulaient me conter quoi que ce soit à propos du passé de leur village, de leur famille, etc. Bien c'est ça, il y a des thèmes qui reviennent, et puis il y a une expérience gaspésienne typique qui influence la perception politico-industrielle.

1905 Si on prend quelques exemples, bon, on a l'armée canadienne qui a été utilisée pour mettre fin à une grève des pêcheurs, pour les garder dans la servitude aux commerçants. La population a eu droit à sa part de la ressource qu'à la fin de la rentabilité de la pêche; les barons locaux pouvaient plus compétitionner avec les flottes de pêche industrielle et les bateaux gigantesques qui faisaient du dragage entre autres dans la Baie-des-Chaleurs. Les coops, bien, on a permis la formation, mais ça a pas duré longtemps à cause de la rupture des stocks.

1915 Si on regarde Murdochville, bien encore le désir de vivre des mineurs a été répondu par la police, l'intimidation, la cruauté. Juste dernièrement, même la Direction de la santé publique, le syndicat et Noranda ont fait un front commun contre les travailleurs malades de la bérelliose, c'est tout documenté dans le film "Make Money Goodbye", en tout cas, un film de Martin Frigon...

PAR LE PRÉSIDENT:

1920

Si vous permettez, je vais juste faire une petite observation! Vous êtes un bon conteur, je pourrais vous écouter très longtemps, mais je vous demande d'être plus succinct, parce que vous avez déjà la moitié de votre temps...

1925

PAR M. BOB EICHENBERGER:

Bien c'est ça, on peut aller chercher des exemples.

PAR LE PRÉSIDENT:

1930

Allez vers la thématique forte que vous aimeriez faire valoir.

PAR M. BOB EICHENBERGER:

1935

C'est ça, on peut aller chercher des exemples tout au long de l'histoire de la Gaspésie! Le BAEQ, à Chandler, même récemment les mobilisations des Gaspésiens contre des projets qu'on considère surtout antidémocratiques, parce que c'est voulu par des instances politiques, par des instances, bien, comme l'exemple que je donne, c'est l'incinérateur de Bennett appuyé par les instances politiques corporatistes américaines, etc.

1940

La population de la Gaspésie doit souvent se mobiliser contre ceux qui sont supposés de nous représenter, et puis finalement, là, on doit se poser la question, bon, est-ce que c'est le modèle corporatiste, est-ce que c'est finalement la dictature corporatiste qu'on est en train de questionner et qu'on est en train de refuser!

1945

Bon encore, les réponses ont été données dans plusieurs présentations avant moi.

1950

Bien, c'est ça, Cartier énergie, durant leur présentation, les personnes qui les ont représentés, les instances gouvernementales, même vous et moi, on va rencontrer une certaine méfiance, on pourra dire n'importe quoi, c'est pas sûr qu'on va être cru et puis finalement, bien, c'est ça. Ce projet-ci est en train de payer pour toute l'expérience passée de la Gaspésie.

1955

Et comment ce projet-ci va se dérouler, qu'est-ce qui va se passer? Est-ce que les instances politiques vont écouter la population, est-ce qu'on va accorder un moratoire, un temps pour le monde qui sont moins équipés en temps, en argent, en ressources, de rattraper le projet et tout le domaine de l'éolien?

1960

Bien c'est ça, de la manière que ce genre, ce qui peut être perçu comme un consortium politico-industriel, de la manière qu'on va agir dans ce projet-ci va affecter tous les autres projets qui vont suivre, parce que ça va faire partie d'une continuation de l'expérience gaspésienne.

PAR LE PRÉSIDENT:

1965 J'aurais envie de vous poser la question suivante! Dans le deuxième appel d'offres d'Hydro-Québec, c'est indiqué que dix pour cent (10 %) de la pondération de l'évaluation des projets sera accordé pour des partenariats avec les communautés locales.

1970 Est-ce que pour vous, c'est quelque chose qui est intéressant, qui est insuffisant, a priori, qui est insuffisant, ou c'est quelque chose où il faut l'appuyer?

PAR M. BOB EICHENBERGER:

Dix pour cent (10 %), vous dites?

1975 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Dix pour cent (10 %).

PAR M. BOB EICHENBERGER:

1980 C'est parce que, il faut qu'on ait le temps...

PAR LE PRÉSIDENT:

1985 C'est pas dix pour cent (10 %) du projet qui doit être fait en partenariat, là. C'est dix pour cent (10 %) de l'évaluation des projets qui seront soumis, donc il y aura dix pour cent (10 %) de points dans l'évaluation qui seront accordés au partenariat avec les communautés locales.

1990 **PAR M. BOB EICHENBERGER:**

1995 Il y a quelque chose qu'il faut comprendre dans le milieu citoyen, là, c'est que c'est un peu plus long parce que justement, chacun de nous, on a beaucoup de temps, beaucoup plus de temps à consacrer pour des choses comme gagner notre vie assez pour, bon, payer le loyer, payer la nourriture, payer les dépenses, et c'est plus long pour nous autres de s'informer.

2000 Donc si on considère la conférence qu'il y a eue la semaine passée où Jean-Louis Chaumel était présent, où Gaétan Ruest était présent, il y a un avis qui a circulé dans la salle, je crois que c'était Pesca Environnement qui nous disait que pour le deuxième appel d'offres, il était déjà trop tard.

Donc ce qu'il fallait...

PAR LE PRÉSIDENT:

2005

Excusez-moi, trop tard pour?

PAR M. BOB EICHENBERGER:

2010

Bien là, c'est ça, justement, c'est un avis qui nous a été donné. Moi-même, j'ai pas eu le temps de vérifier un peu plus loin.

Donc ça fait partie de, comment dire, la problématique des projets qui partent des mouvements citoyens et communautaires. On a besoin de plus de temps pour s'informer.

2015

Comme par exemple, il existe d'autres modèles d'éoliennes, des éoliennes qui ont moins d'effet stroboscopique, comme par exemple, bon, le modèle Wind Site qui est de plus en plus connu. Personne en a parlé. On n'a pas eu la chance d'évaluer ce modèle-là par rapport aux modèles à hélice à trois (3) pales. Il nous reste beaucoup d'information à avoir avant de se dire OK, dans la communauté, voici le genre de...

2020

PAR LE PRÉSIDENT:

D'où votre demande d'un moratoire pendant lequel tous ces aspects-là peuvent être...

2025

PAR M. BOB EICHENBERGER:

J'appuie la demande de moratoire, oui.

2030

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord, merci monsieur.

2035

LUC POTVIN

PAR LE PRÉSIDENT:

2040

Monsieur Luc Potvin.

PAR M. LUC POTVIN:

Bonsoir monsieur le Président.

2045

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir monsieur Potvin.

2050 **PAR M. LUC POTVIN:**

Madame la Commissaire, monsieur, tout le monde présent!

LECTURE DU MÉMOIRE

2055

FIN DE LA LECTURE (Page 2, premier paragraphe, troisième ligne "... des plus belles baies du monde...")

2060

Ces éléments-là sont reconnus par les touristes qui, dit-on, c'est l'ATR qui a fait des études, viennent particulièrement ici à cause de cet élément-là. D'ailleurs, c'est pas juste les touristes qui le reconnaissent, en l'an 2000, il y a eu un colloque sur le paysage et les plus de cent (100) participants qui y étaient se sont entendus pour convenir de protéger et de préserver ce patrimoine-là.

2065

Mais on convient également qu'on peut, par des gestes irréfléchis, défigurer un heureux paysage. Pensons aux lignes à haute tension qu'on ne voit plus mais que les touristes, les gens qui nous visitent nous rappellent que c'est quelque chose qu'on a dans la face.

2070

Des sommes importantes sont d'ailleurs consenties par l'État québécois, par Hydro-Québec, pour, dans des endroits dits sensibles, enfouir ces fils-là.

2075

Afin d'éviter de telles dépenses, j'espère qu'en 2006, en plus de la dimension économique, sécuritaire et environnementale, on saura intégrer la dimension esthétique et la sensibilité des habitants pour justement atténuer ou éviter des aspects négatifs là.

2080

Par contre, il en va également du parc éolien comme tel. Selon moi, le promoteur est loin d'avoir fait la démonstration qu'il ne pouvait pas mettre hors de vue ses moulins. Encore moins a-t-il fait la preuve qu'il ne pouvait éviter les embarras aux villégiateurs du lac Sansfaçon qui ne sont pas venus s'installer là pour avoir vue sur ces géants d'acier, on en conviendra.

2085

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, premier tiret "... moins ostensible")

C'est-à-dire de façon moins visible, moins déchirante au niveau de l'œil.

2090

LECTURE DU MÉMOIRE

FIN DE LA LECTURE (Page 4, troisième tiret "... le parc éolien...")

2095

Le parc éolien en bon état.

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

2100

Merci beaucoup. Admettons deux (2) secondes que je suis le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et je vous demande la chose suivante! Vous me proposez de soumettre l'implantation de la ligne de transport du parc éolien au réseau public d'énergie au processus d'audience publique, je vous dis, pourquoi vous voulez ça?

2105

PAR M. LUC POTVIN:

Si on s'entend pour dire que le parc éolien justifie des audiences publiques sur la base des impacts qu'il pourrait avoir aux niveaux environnemental, économique et social, je demanderais au ministre, au ministre de l'Environnement d'avoir la même considération pour cet ouvrage-là qui va avoir également un impact important.

2110

PAR LE PRÉSIDENT:

2115

Qui serait vu de façon concomitante ou successive, idéalement?

PAR M. LUC POTVIN:

2120

Lesdites audiences?

PAR LE PRÉSIDENT:

2125

Bien, l'examen de cette ligne-là.

PAR M. LUC POTVIN:

Bien, c'est bien évidemment votre mandat quoique élargi jusqu'à un certain point n'intègre pas comme tel, comme vous nous le disiez, ladite ligne. Donc nécessairement, il faudra que ça se fasse ultérieurement...

2130

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais idéalement?

2135

PAR M. LUC POTVIN:

Idéalement, bien, je crois que ça aurait dû être analysé de façon globale, parce que l'un ne va pas sans l'autre. On a beau s'acheter un séchoir à cheveux, même si pour moi ça sert pas beaucoup, ça prend une prise pour le brancher ou un fil pour le relier au réseau!

2140

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Je me sentais visé par votre exemple!

2145

PAR M. LUC POTVIN:

On partage le même cas.

2150

PAR LE PRÉSIDENT:

Selon vous, c'était d'ailleurs un encadré dans votre mémoire, quel est le pourcentage du revenu net qui devrait revenir à la communauté? Vous dites qu'il faut l'augmenter.

2155

PAR M. LUC POTVIN:

Bien, premièrement, ce que j'aimerais, c'est qu'il y ait quelque chose où on intègre une dimension de partage des profits nets. Comme là, on a quelque chose, on a des montants forfaitaires qui, bien sûr, vont être indexés, mais je crois que le promoteur devrait permettre aux communautés environnantes, au même titre que je crois que ça va se faire peut-être dans certains parcs, bon, on parlait de celui de Rivière-du-Loup, donc une participation, comment dire, où s'il fait des profits puis que ça va bien, bien, on partage le tout de façon proportionnelle avec les communautés environnantes, là.

2160

2165

PAR LE PRÉSIDENT:

Ce que le promoteur, dans le cadre de ce projet, nous a donné comme information, c'est que ce partage serait un pour cent (1 %) du revenu net ou trois pour cent (3 %) du revenu brut – non c'est l'inverse! Excusez-moi. Trois pour cent (3 %) du revenu net et un pour cent (1 %) du revenu brut.

2170

Est-ce que ce sont des pourcentages qui vous paraissent maigres? Jusqu'à quel point vous voulez les augmenter?

2175 Qu'est-ce qui serait acceptable?

PAR M. LUC POTVIN:

2180 Bien, je regarde ce qui se fait ailleurs...

PAR LE PRÉSIDENT:

Justement, à partir de ce qui se fait ailleurs, qu'est-ce qui pourrait être fait?

2185 **PAR M. LUC POTVIN:**

2190 Bon, pour moi, c'est difficile d'amener un pourcentage comme ça, là. Je pourrais lancer un chiffre quel qu'il soit dans les airs, mais si je regarde, ce que j'ai lu par exemple en Europe du nord où il y a eu beaucoup de développement éolien, l'acceptabilité sociale est beaucoup plus grande, parce que les communautés sont parties prenantes beaucoup plus des résultats qui en découlent.

2195 Donc je peux pas vous donner un pourcentage ici. Je comprends qu'il faut pas demander la lune, mais d'un autre côté, il me semble que c'est pas normal qu'une ressource qui est ici – je comprends que le promoteur investisse, mais je trouverais tout à fait normal qu'il en reste plus.

2200 Et aussi, il y a ce côté-là, bon, il me semble que comme communauté, on est capable de réunir des fonds, comme n'importe qui. Bon, on connaît tous, on est tous des gens, il y a beaucoup de gens qui ont des fonds, qui contribuent à des REER, etc., on est capable comme Gaspésiens, je pense, de réunir des fonds, que ce soit sur une base municipale ou à partir de sociétés qui seraient formées d'investisseurs, de façon à ce que nous aussi, on soit partie prenante de ce développement-là, pour pas que les profits qui seront générés aillent à des actionnaires qui sont situés ailleurs qu'ici.

2205 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous, est-ce que vous êtes résident de Carleton?

2210 **PAR M. LUC POTVIN:**

Moi, j'habite à Caplan, mais par contre, j'exploite une ferme à Maria.

2215 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je me demandais si vous avez fait des présentations à la municipalité, pour leur témoigner vos inquiétudes, vos préoccupations?

PAR M. LUC POTVIN:

2220 Bien, je dois vous dire, je suis conscient que le promoteur est passé, il y a eu des rencontres publiques qui se sont tenues. Je suis conscient peut-être que je me réveille un peu tard, mais...

PAR LE PRÉSIDENT:

2225 Non, non, c'est pas du tout sous forme de reproche, attention!

2230 Je me demande, je veux dire si la représentante, la porte-parole de la Ville est venue nous donner son point de vue, le point de vue de la Ville, et je me disais, sûrement cette personne-là est venue nous dire aussi à quel point elle trouvait ça important d'être à l'écoute de ses citoyens.

2235 Et je me dis, comme président d'une commission comme celle-ci et que j'entends ces éléments-là, je me dis, il y a quelque chose qui a accroché dans le processus de communication.

C'est ça que je me demandais, si les gens de Carleton sont allés intervenir auprès de la Ville pour essayer de comprendre un peu en quoi réside son engagement et tout ça, là?

2240 **PAR M. LUC POTVIN:**

Je crois pas que ce soit dû à de la mauvaise volonté de la part de la Ville...

PAR LE PRÉSIDENT:

2245 Pas du tout, pas du tout.

PAR M. LUC POTVIN:

2250 ... ni de la mienne, vous en conviendrez, mais les choses vont terriblement vite. On le dit, on sert de banc d'essai dans la région, et on voit que dans d'autres régions du Québec, ils ont le temps de se revirer de bord puis de faire des choses qui vont être plus profitables pour tout le monde.

2255 Moi, il me semble que dans ce contexte-là, même si c'est pas indiqué, je souhaiterais qu'on mette la pédale sur le frein et qu'on se donne un temps pour pas que, bon, pourquoi que nous autres, on paierait finalement pour servir de banc d'essai?

2260 Je pense qu'on a le droit aux mêmes possibilités. D'ailleurs je le dis, quand le gouvernement du Québec reconnaît qu'il va y avoir une partie des kilowatts qui vont être

réservés à une offre communautaire, moi, ce que je propose, c'est qu'il y ait dans chaque parc, qu'il y aurait un certain pourcentage, je le situe à vingt-cinq pour cent (25 %), qui pourrait être sujet à un développement communautaire, pour qu'on soit partie prenante de la chose, au moins en partie.

2265

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie, monsieur.

2270

PAR M. LUC POTVIN:

C'est moi qui vous remercie.

2275

COMITÉ DE CITOYENS DE CASCAPÉDIA

PAR LE PRÉSIDENT:

2280

Le Comité de citoyens de Cascapédia, monsieur Marc-André Bernard, monsieur Rodrigue Bernard et monsieur Gilbert Leblanc.

Bonsoir messieurs. J'espère que vous avez préparé des résumés, parce que vous avez quand même un mémoire assez long, très bien!

2285

PAR M. MARC-ANDRÉ BERNARD:

Oui, on va essayer de faire ça vite.

2290

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est très bien, merci. Allez-y.

PAR M. MARC-ANDRÉ BERNARD:

2295

Quoique quinze (15) minutes pour débattre pour vingt (20) ans, c'est peu.

PAR LE PRÉSIDENT:

2300

Écoutez, j'aimerais vous rassurer d'une chose! En fait, vous avez fait ce travail pour une contribution aux travaux de la Commission, certes vous voulez que votre idée soit transmise au ministre, soit peut-être analysée par la Commission pour aboutir à certaines recommandations que la Commission ferait au ministre aussi.

2305 Votre mémoire, nous l'avons lu, donc c'est pour ça qu'on préfère garder de la place plus pour discuter, parce que nous savons qu'est-ce qu'il contient. Il y avait juste un mémoire que nous n'avions pas lu et je l'ai lu tout à l'heure quand la dame s'est présentée en même temps, là. Allez-y!

2310 **PAR M. MARC-ANDRÉ BERNARD:**

Merci de nous entendre. Notre mémoire est composé de deux (2) parties, la première partie fait état des aspects sociaux, économiques et environnementaux. La seconde partie aborde plus en détail la problématique des paysages.

2315 En guise d'introduction, nous aimerions rappeler à la Commission les paroles du promoteur lors de la première séance lors des audiences.

2320 Le projet présenté à cette Commission repose sur des valeurs auxquelles nous croyons, des valeurs qui nous dictent la façon d'intervenir dans tous les projets que nous réalisons en Gaspésie et d'autres projets auxquels nous sommes associés. Il s'agit d'agir de concert avec le milieu avec transparence et selon le principe de développement durable, soit de s'assurer que les intérêts sociaux, économiques et environnementaux de la génération présente sont respectés sans compromettre les intérêts des générations futures.

2325 Nous espérons également que notre point de vue permettra de faire progresser des dossiers similaires.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2,"Aspects sociaux, économiques et environnementaux")

2330 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, "Aspects sociaux", deuxième paragraphe, milieu)**

Parce que comme vous le savez, le touriste est attiré par nos paysages. Puis c'est une industrie qui est viable. On n'est pas pour compromettre celle-ci.

2335 **LECTURE DU MÉMOIRE**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe)

2340 Le touriste va en avoir plein sa soupe, il viendra pas en Gaspésie pour voir des parcs d'éolien à gauche et à droite.

2345 Pour éviter ce gâchis, il y a plusieurs alternatives, mais une qui est facile à réaliser, qui rendrait le projet socialement acceptable pour la sauvegarde de nos paysages, c'est de déplacer de cinq cents mètres (500 m) à mille mètres (1000 m) les éoliennes les plus visibles.

Nous déplorons que le promoteur n'a pas présenté de solution de rechange ou de variante initialement. Pourtant, la directive de l'évaluation environnementale était claire sur ce point.

2350 De plus, lorsqu'on a demandé au promoteur pourquoi il n'avait pas réalisé cet exercice, il a invoqué des raisons plutôt nébuleuses.

2355 Sur le plan écologique, sur la description du milieu récepteur, nous sommes d'avis que l'étude est incomplète. Aucun inventaire terrain n'a été réalisé pour déterminer la présence de certains mammifères. On a seulement dressé une liste probable.

Je fais référence aux micromammifères qui sont pas prélevés, mais qui sont une partie importante de la chaîne alimentaire.

2360 Selon nous, l'impact sonore de ces éoliennes a été sous-estimé. Nous croyons qu'il y aura un phénomène de fuite du secteur par cette faune. En conséquence, il y aura un effet en cascade, les prédateurs quitteront éventuellement le secteur aussi. Finalement, ça entraîne une perte nette pour le milieu, au point de vue biodiversité.

2365 En ce qui concerne l'inventaire des espèces végétales, il a été réalisé seulement sur cinquante et un pour cent (51 %) du territoire qui sera affecté par des infrastructures. Il faudrait pas oublier de poursuivre cet inventaire-là, parce que l'étude reconnaît que la région est propice pour avoir des espèces intéressantes ou rares.

2370 Rodrigue va poursuivre!

PAR M. RODRIGUE BERNARD:

2375 Un autre aspect important est celui du gisement éolien, comme on avait parlé aux dernières audiences. Alors une bonne partie du secteur ciblé ne semblait pas propice à l'implantation d'éoliennes.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe)

2380 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, premier paragraphe, "...aucune réponse précise de sa part")**

2385 Le promoteur n'a pas démontré hors de tout doute la rentabilité du gisement éolien de Carleton aux communautés locales. Lors des audiences, les explications données par le promoteur étaient confuses, évasives ou absentes.

LECTURE DU MÉMOIRE

FIN DE LA LECTURE

2390

PAR LE PRÉSIDENT:

Pourriez-vous, parce que la sténotypiste n'est pas ici ce soir, il faudrait que vous disiez votre nom de nouveau, pour qu'elle puisse, il va y avoir quand même un verbatim, donc si vous pouvez vous identifier.

2395

PAR M. MARC-ANDRÉ BERNARD:

Un autre irritant, c'est celui des retombées économiques qui a été abordé de toutes partes et tous sens ce soir. Il y a une chose qui nous achale beaucoup, c'est que dans le contrat liant Hydro-Québec et Cartier énergie, il y a une clause qui dit qu'Hydro-Québec va compenser Cartier énergie pour les taxes et services publics. Donc c'est ce qui met à peu près trois cent cinquante mille dollars (350 000 \$) que Cartier met dans ses poches, mais cet argent-là pourrait servir à la communauté comme levier pour aider notre économie qui a beaucoup de misère. C'est déplorable.

2400

2405

En plus de cette compensation, pour une période donnée, par exemple janvier à janvier, Hydro-Québec est obligée d'acheter de l'électricité, même si celle-ci n'est pas livrée entièrement. En effet, dans le contrat, l'article 34, si on comprend bien, on n'est pas des avocats, l'article 34 stipule qu'en cas de réduction de la production d'énergie pour force majeure, par exemple une guerre, une émeute, du vandalisme, une foudre, orage, verglas, etc., en cas d'une réduction à cause d'une force majeure, il n'y a pas de pénalité et de révision de l'énergie contractuelle pour la période en cours.

2410

2415

Donc si on comprend bien, on va prendre comme hypothèse de travail, la foudre détruit dix (10) éoliennes. Bien, c'est pas grave parce qu'il y a pas de pénalité, on fait comme s'il y avait trois cent cinquante gigawatts (350 GW) qui étaient toujours là.

2420

On pense qu'il y a des aberrations dans ce contrat-là, il y en a d'autres des aberrations comme ça, mais comme je vous dis, on n'est pas avocat.

On pense pas que les Québécois soient disposés à payer ou subventionner une entreprise qui prend nos paysages et nos ressources naturelles.

2425

Je vais laisser la parole à ce moment-ci à Rodrigue.

PAR M. RODRIGUE BERNARD:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, fin)

2430

FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin)

À l'échelle communautaire aussi, comme le suggérait le maire d'Amqui.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7)

2435

FIN DE LA LECTURE (Page 7, deuxième paragraphe, deuxième ligne "... renouvelables et durables...")

2440

En tout cas, ici en Gaspésie, ça va seulement durer vingt (20) ans, puis imaginez-vous, qu'elles sont toutes installées en même temps, puis elles vont toutes être enlevées en même temps aussi. Alors ça, c'est un problème pour la Gaspésie.

2445

Et le démantèlement est pas trop précis non plus, on sait pas qu'est-ce qu'on va faire de tous ces déchets métalliques là.

2450

Donc ça permettrait, si on investissait dans la recherche, d'investir dans une politique énergétique plus durable et diversifiée générant ainsi de nombreux emplois dans les régions, pas uniquement en Gaspésie, ailleurs aussi.

2455

En conclusion, nous croyons qu'il faut être critique face à l'industrie éolienne industrielle, parce que c'est le mot industriel, nous autres, qu'on n'aime pas. On n'aime pas ça des parcs industriels, c'est trop gros. Ce n'est pas à la mesure de l'humain. Il faudrait répéter la phrase de Schumacher qui disait "Small is beautiful", une société à la mesure de l'homme. Alors des industries en Gaspésie à la mesure de l'homme seraient davantage profitables pour notre économie.

2460

Ensuite, elle détruit notre patrimoine paysager historique ainsi que le tourisme; elle crée peu d'emplois permanents et durables, ça, on l'a vu en étudiant le dossier.

2465

Elle freine la croissance économique de notre région en faisant croire aux citoyens que seules les grosses compagnies, ça a toujours été le cas en Gaspésie, ont le pouvoir, avec le soutien de nos gouvernements, de développer nos ressources naturelles. Il y a seulement eux qui sont capables de faire ça, on fait pas confiance aux Gaspésiens, pas encore en tout cas.

Elle ne sert qu'à enrichir, à notre avis, elle ne sert qu'à enrichir outrageusement les promoteurs privés et les constructeurs étrangers comme GE, en laissant très peu de redevances monétaires aux communautés locales.

2470

Merci de nous avoir écoutés.

Il y a Gilbert aussi qui va parler, Gilbert Leblanc.

PAR M. GILBERT LEBLANC:

2475 Bonsoir monsieur le Président, Gilbert Leblanc, architecte paysagiste, je suis en train de compléter des études au niveau d'un doctorat en développement régional, puis mon sujet de recherche, c'est la méthode pour donner une valeur économique aux paysages de la Gaspésie.

2480 Je suis pas tout seul là-dedans, le projet va être réalisé en collaboration avec la Société du patrimoine gaspésien qui est basée à Gaspé. On a des lettres d'appui des cinq (5) MRC de la Gaspésie, on a les appuis de l'ATR de la Gaspésie, puis aussi de l'Office du tourisme et des congrès de Gaspé, ainsi que le Conseil régional de l'environnement.

2485 Ce qui m'inquiète au niveau de l'énergie ou des parcs éoliens, comme le sujet de ma thèse l'indique, c'est au niveau des paysages.

2490 Ce qu'il faut dire, c'est qu'au niveau des études des paysages, pas seulement au Québec, pas seulement au Canada, mais en Amérique du Nord, on est très peu avancé comparé à l'Europe par exemple pour ce qui est des études au niveau des paysages. Ce qui se fait surtout ici, c'est des études qu'on appelle, entre guillemets, qualitatives, pour donner une qualité aux paysages. Est-ce que c'est des paysages intéressants, importants, comme par exemple le Rocher Percé, c'est sûr que c'est très intéressant, mais on n'a jamais été plus loin que ça au niveau des études, d'impacts au niveau des paysages.

2495 Comme il a été mentionné à plusieurs reprises, l'industrie touristique en Gaspésie génère des retombées économiques d'environ deux cent trente quelques millions de dollars par année, je pense que c'est une industrie drôlement importante ces années-ci, puis je m'interroge beaucoup, mais on n'a pas de réponse.

2500 Les études que j'ai consultées au niveau des études d'impact des paysages, pour ce qui est des parcs éoliens, c'est qu'on nous dit, comme il a été mentionné à quelques reprises ce soir encore, c'est vrai qu'au début, dans les premières années, peut-être les trois (3) ou quatre (4) premières années, il va y avoir un effet de curiosité, les gens vont venir, mais ce qui a été prouvé en Europe entre autres, c'est qu'à moyen terme, ça va banaliser nos paysages, puis là, 2505 à ce moment-là, bien, banaliser nos paysages, on a de plus en plus de clientèle européenne qui viennent ici voir nos paysages, ils en ont plein de parcs éoliens chez eux, je suis pas sûr qu'ils vont se déplacer pour venir en Gaspésie voir d'autres parcs éoliens! Ça m'interroge beaucoup, cet élément-là.

2510 Plus loin que ça, ils vont dire, bon, c'est pas juste une question d'évaluer les impacts, il va y en avoir, des impacts. N'importe quel type de projet qu'on va réaliser dans notre environnement, il va y en avoir des impacts, mais c'est de minimiser au maximum ces impacts-là. Ce qu'ils proposent, c'est de dire, comme par exemple, dans des régions industrielles, ils donnaient l'exemple de la ville de Murdochville où la mine est plus en exploitation comme telle, 2515 ça serait un endroit intéressant pour développer des grands parcs éoliens.

Un autre exemple qu'ils nous donnaient, c'est que la péninsule gaspésienne est très grande, elle est vaste, on a cent kilomètres (100 km) de New Richmond à aller à Sainte-Anne-des-Monts, il y a d'autres endroits pour placer des éoliennes où il y aurait beaucoup moins d'impact.

2520

La question qu'on se pose, est-ce que c'est juste des questions économiques pour des questions de distance, mais il y a des chemins forestiers, il y en a un peu partout. Vous avez sûrement déjà survolé la Gaspésie, il y en a des chemins forestiers.

2525

Ce qu'ils nous disent aussi dans ces études-là en Europe, c'est que des éoliennes de moindre grandeur vont avoir beaucoup moins d'impact au niveau des paysages, puis au niveau visuel. C'est-à-dire que plutôt que d'avoir une éolienne qui représente un édifice de presque trente (30) étages, on peut avoir trois (3) ou quatre (4) petites éoliennes, mais qui produiraient la même quantité d'électricité, il y aurait pas de problème pour le promoteur, il vendrait...

2530

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais je comprends pas, dans le même mémoire, vous nous suggérez plutôt d'utiliser des éoliennes plus grandes, plus performantes de trois mégawatts (3 MW).

2535

PAR M. GILBERT LEBLANC:

Une, mais dépendant où les placer. Mais une autre façon de faire, c'est qu'il y en aurait des plus petites éoliennes.

2540

PAR LE PRÉSIDENT:

Dépendamment des caractéristiques topographiques?

2545

PAR M. GILBERT LEBLANC:

C'est ça, du terrain. Il faut toujours analyser, il faut faire vraiment du cas par cas pour analyser l'étude qui est faite disons à L'Anse-à-Valleau ou à Baie-des-Sables; bien, on peut pas prendre cette étude-là puis dire, on va utiliser ces données-là pour ici à Carleton. On a des paysages complètement différents.

2550

L'industrie touristique a beaucoup plus d'importance ici du côté de la Baie-des-Chaleurs que du côté nord de la Gaspésie.

2555

Il faut que l'étude d'intégration du parc éolien, il faut que ce soit poussé beaucoup plus en détail.

PAR LE PRÉSIDENT:

2560 Dans le présent cas, vous êtes un expert, qu'est-ce qui aurait pu être fait ou qu'est-ce qui devrait être fait?

PAR M. GILBERT LEBLANC:

2565 Bien premièrement, comme il a été mentionné, déplacer les éoliennes un peu vers le nord, on le voyait, je regardais tout à l'heure les cartes qui ont été placées à l'arrière de la salle, les routes forestières continuent vers le nord. Il y aurait eu beaucoup moins d'impact.

2570 C'est sûr que la ligne pour relier le parc éolien à la ligne d'Hydro-Québec aurait été un peu plus longue, mais je pense qu'Hydro-Québec a pas trop de problème de budget, je pense dire ça sans trop me tromper.

2575 C'est des façons. Voir des types d'éoliennes, faire différentes simulations, moins d'éoliennes plus grandes ou plus de petites éoliennes, voir quel impact ça aurait pu avoir. Faire différents scénarios comme on fait habituellement pour d'autres projets.

PAR LE PRÉSIDENT:

2580 Puis dites-moi, bien, peut-être que la question s'adresse à un des deux (2) messieurs Bernard! Vous faites référence dans votre mémoire au fait que des éoliennes de trois mégawatts (3 MW) sont utilisées un peu partout dans le monde. Pourriez-vous nous dire où?

PAR M. MARC-ANDRÉ BERNARD:

2585 Je regardais dans une liste européenne, puis en fait c'est en France, il y avait les deux point cinq (2,5 MW) puis les trois mégawatts (3 MW).

PAR LE PRÉSIDENT:

2590 De façon expérimentale ou de façon...

PAR M. MARC-ANDRÉ BERNARD:

2595 Non, non, fonctionnelles. Puis pour votre information, la dimension de ces éoliennes-là surpasse pas autant les éoliennes...

PAR LE PRÉSIDENT:

2600 De l'ordre de six mètres (6 m)?

PAR M. MARC-ANDRÉ BERNARD:

Oui, quelque chose du genre. Quatre-vingt-cinq mètres (85 m) de tour, puis les pales, c'est un peu plus grand.

2605

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que vous avez de la documentation que vous pouvez déposer à la Commission là-dessus?

2610

PAR M. MARC-ANDRÉ BERNARD:

Je ferai parvenir un lien.

2615

PAR LE PRÉSIDENT:

Ce serait gentil, merci.

Est-ce que vous avez complété, monsieur?

2620

PAR M. GILBERT LEBLANC:

C'est juste que j'avais, en consultant différents documents sur Internet, j'ai trouvé un document qui avait été publié pour ce qui est des études d'impacts au niveau des paysages puis des parcs éoliens. Je vais vous donner juste le titre, c'était "Énergie éolienne, paysage, tourisme, société et région". J'avais trouvé que c'était un titre pertinent pour ce qui nous intéresse ici pour le parc éolien de Cartier à Carleton-sur-Mer.

2625

PAR LE PRÉSIDENT:

En fait, je vais revenir là-dessus, parce que c'est un élément quand même extrêmement important, la question du paysage! Vous nous dites, bien, il pourrait aller un peu plus loin, de telle sorte que les éoliennes ne seraient pas visibles. Est-ce que pour vous, les impacts sur le paysage, tels qu'évalués par le promoteur, sont inacceptables?

2635

PAR M. GILBERT LEBLANC:

Je dirais pas qu'ils sont inacceptables, mais ils sont peut-être pas tout à fait complets.

2640

Ce qu'il faut comprendre des paysages, on va prendre l'exemple d'un Européen qui vit en Suisse, la première image qu'il va avoir de la Gaspésie, ça va être soit sur Internet ou une carte postale ou une photo. S'il voit entre autres, bien, on va prendre l'exemple de la photo 014 qui avait été publiée dans le rapport de Pesca, c'est très bien fait, on voit une photo à partir du

2645 mont Saint-Joseph vue vers le nord-ouest où il y a pas d'éoliennes, puis la photo du dessus est la même prise de vue mais avec les éoliennes.

2650 C'est qu'on peut pas répondre à savoir quel impact que ça va avoir sur l'industrie touristique, mais vu l'importance de l'industrie touristique, moi, je pense qu'il faut s'arrêter puis se poser peut-être un peu plus de questions à ce niveau-là, aller peut-être un peu plus loin au niveau des études d'impact, surtout au niveau de la clientèle touristique, puis vraiment cibler une bonne clientèle.

PAR LE PRÉSIDENT:

2655 Messieurs, je vous remercie.

CLUB DES ORNITHOLOGUES DE LA GASPÉSIE

2660

PAR LE PRÉSIDENT:

J'appelle monsieur Bernard Arsenault du Club des ornithologues de la Gaspésie.

2665 **PAR M. BERNARD ARSENAULT:**

Bonsoir monsieur le Commissaire, madame Durand, monsieur Roberge! Merci de votre attention puis de votre écoute.

2670 Je vais d'abord faire une courte présentation du Club des ornithologues avec aussi notre vision face au développement de l'énergie éolienne en Gaspésie, nos craintes par rapport à l'éolien ainsi qu'une courte conclusion face aux demandes qu'on aimerait faire à la Commission.

LECTURE DU MÉMOIRE

2675

FIN DE LA LECTURE (Page 2, troisième paragraphe, deuxième ligne "... de notre région")

2680 On est actuellement beaucoup impliqué au niveau du barchois de Malbaie, en collaboration avec la conservation de la nature et d'ailleurs, Hydro-Québec est un de nos bailleurs de fonds dans ce dossier-là.

LECTURE DU MÉMOIRE

2685 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 1.3 "Nos craintes par rapport à l'éolien")**

D'ailleurs, ces craintes-là, on les avait déjà exprimées au mont Miller, à L'Anse-à-Valleau, c'est toujours les même craintes qui reviennent, et on n'a pas toujours de suivi aux demandes qu'on fait.

2690 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Merci monsieur.

2695 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est moi qui vous remercie. Dites-moi, souvent les experts du ministère des Ressources naturelles et de la Faune réfèrent à vous ou collaborent avec vous pour déterminer notamment les corridors migratoires à partir de votre réseau d'observateurs, est-ce que vous avez des informations à l'effet que le territoire qui serait touché par le domaine du parc éolien serait dans une zone de migration d'oiseaux?

2700

PAR M. BERNARD ARSENAULT:

Il y a pas d'études qui ont été faites concernant les corridors migratoires sur les oiseaux...

2705

PAR LE PRÉSIDENT:

Non, j'ai bien compris.

2710

PAR M. BERNARD ARSENAULT:

Pour ce qui a comme références, on a un fichier qui est composé des observations des ornithologues sur le terrain. Il y a des millions d'observations là-dedans. Mais il faut toujours se dire que l'ornithologue va pas s'en aller en pleine montagne faire de l'observation ornithologique, il va aller dans des endroits qui sont accessibles et qui sont pas nécessairement des endroits où sont implantés des parcs actuellement. C'est là qu'il y a un manque de données.

2715

On a quand même une bonne vision de la Gaspésie habitée, parce que c'est là que les ornithologues vont souvent aller, mais quand on parle de région montagneuse, j'ai jamais été faire de l'observation en montagne autre que pour avoir une destination précise, pour avoir une espèce précise que je sais que je vais la trouver là. Mais j'ai pas été faire un inventaire des espèces qu'on pourrait trouver en montagne en arrière de Carleton. Je pense pas qu'il y ait personne qui est allé se payer un quatre (4) heures de marche en forêt pour aller explorer les montagnes en arrière de Carleton, pour voir les oiseaux qu'il y avait là.

2725

PAR LE PRÉSIDENT:

2730 Monsieur, je vous remercie.

PAR M. BERNARD ARSENAULT:

2735 Ça fait plaisir.

PAR LE PRÉSIDENT:

2740 Nous allons prendre une petite pause de dix (10) minutes et il nous reste après coup quatre (4) intervenants. Merci.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

2745

**REPRISE DE LA SÉANCE
ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT**

2750 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs! J'avoue que je suis surpris de voir autant de monde à cette heure-ci. Moi, je me suis dit, on va faire la pause, puis on va sortir, il va y avoir quatre-cinq (4-5) personnes, c'est tout à votre honneur. Je suis bien content.

2755

Alors j'invite maintenant l'Association des bâtisseurs de vent représentée par monsieur Georges-Guy Pelletier.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2760

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir madame la Commissaire, bonsoir monsieur.

Tout à l'heure, vous demandiez d'avoir un peu d'information, juste une petite ouverture en passant sur différents grosseurs d'éoliennes! On a un DVD qu'on a apporté pour montrer aux gens comment se démenagent ces grosses pièces là, durant qu'on pourrait expliquer nos affaires, et qu'on pourrait aussi vous transmettre une copie qui montre des éoliennes de deux point trois mégawatts (2,3 MW)...

2765

PAR LE PRÉSIDENT:

2770

Combien de temps?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2775

Pardon?

PAR LE PRÉSIDENT:

2780

Combien de temps votre film?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Ah bien, le film, on pourra pas l'écouter, il dure une heure, mais on pourrait vous en faire une copie pour vous remettre à la Commission.

2785

PAR LE PRÉSIDENT:

Absolument, vous pouvez faire une copie, on la rendra accessible.

2790 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

On l'a donnée dans plusieurs commissions auparavant, elle est déjà au BAPE. Puis on a aussi des informations sur les cinq mégawatts (5 MW) qui sont actuellement en production en Europe, en mer et sur terre.

2795

PAR LE PRÉSIDENT:

En production ou en opération?

2800

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

En opération, c'est-à-dire en production d'électricité. Ça change à tous les six (6) mois, même GE a maintenant les trois points cinq (3,5 MW) ou trois point six mégawatts (3,6 MW) qui sont développées puis qui sont prêtes à opérer.

2805

PAR LE PRÉSIDENT:

Écoutez, puisqu'on parle sans encore de présentation formelle, nous avons regardé un petit peu sur Internet votre association, puis nous avons réalisé que votre association est associée, elle apparaît toujours au début avec les autres commissions d'enquête auxquelles vous avez participé au BAPE, est-ce que vous avez un dépliant qui vous présente comme association ou un document qui vous présente?

2810

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2815

Oui, on l'a, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2820

Est-ce que vous pourriez nous déposer ce document, pour connaître un peu plus votre association?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2825

Oui, on peut vous le transmettre, effectivement.

PAR LE PRÉSIDENT:

Ce serait aimable à vous, d'accord, merci.

2830

Allez-y monsieur.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2835 Vous avez sûrement lu notre mémoire, je sais pas si vous voulez qu'on le lise au complet ou si vous voulez qu'on le commente avec vous?

PAR LE PRÉSIDENT:

2840 Bien en fait, nous, nous avons déjà un certain nombre de questions, mais si vous voulez faire une brève présentation avant, comme vous voulez. C'est votre temps.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2845 C'est comme vous voulez.

En fait, disons qu'on est un organisme sans but lucratif composé d'entrepreneurs. Le but de notre association, c'est pas une organisation qui négocie des contrats, mais qui aide les entrepreneurs à s'introduire auprès des groupes promoteurs comme Cartier, comme Norton
2850 Power, et tout ça, et de leur entrepreneur général pour aider les petites entreprises de la Gaspésie à avoir le plus de retombées possibles chez nous.

À Baie-des-Sables, il y a eu des contrats très importants qui ont été négociés avec le groupe Cartier, au niveau des grues, au niveau des fondations, au niveau des excavations,
2855 pose de lignes souterraines et tout ça, les membres de l'association ont été très gagnants de l'opération.

Et puis actuellement, le projet de L'Anse-à-Valleau, on a un entrepreneur qui vient de la Gaspésie, il est justement de Saint-Omer qui fait des travaux là-bas. L'usine de L.M. Glasfiber
2860 a été construite par un entrepreneur d'ici, de Saint-Omer. Alors c'est qu'on est bien content de comment ça se déroule actuellement avec Cartier et avec les autres promoteurs.

PAR LE PRÉSIDENT:

2865 Très bien. Écoutez, il y avait des choses autour desquelles on a soulevé beaucoup de questions, notamment le montage des pales. Vous nous indiquez dans votre mémoire que le montage peut se faire un par un et ceci donc aurait comme effet de réduire les secteurs qui seraient déforestés.

2870 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2875

Lorsque nous avons visité Baie-des-Sables, nous avons invoqué cette possibilité de montage un par un, et la personne qui nous a fait faire la visite nous a dit non, non, c'est impossible ici.

2880

Pourriez-vous nous indiquer, est-ce que c'est possible, jusqu'à quel point c'est possible? Est-ce que ça a déjà été fait dans un parc éolien québécois?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2885

Oui, ça a été fait.

PAR LE PRÉSIDENT:

2890

Dans quel parc?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

À Murdochville.

2895

PAR LE PRÉSIDENT:

À Murdochville. Vous avez monté un par un les pales?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2900

Oui, un par un. C'était très turbulent en altitude. C'est qu'ici au Canada, ça commence en fait. Ça dépend aussi du manufacturier. Alors le manufacturier du premier mille mégawatts (1000 MW) qui est GE favorise l'assemblage des pales à terre, les trois (3) en même temps. Alors ça, c'est un de ses critères à lui.

2905

PAR LE PRÉSIDENT:

Quel serait l'avantage?

2910

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Bien, l'avantage, c'est que naturellement, on peut aller dans des endroits plus accidentés, sur des faîtes de montagnes par exemple, c'est plus facile, et aussi à des vents plus élevés.

2915

PAR LE PRÉSIDENT:

Si vous les montez une par une?

2920 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Une par une, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2925

Non, mais vous dites que GE recommande de les monter au sol?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2930

C'est le fabricant qui impose au promoteur sa méthode de montage.

PAR LE PRÉSIDENT:

2935

Mon collègue me disait, est-ce que la garantie serait remise en cause si c'est pas respecté?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2940

Ah, ça pourrait l'être sûrement, parce qu'ils parlent au niveau de leur "bearing" qui tient le "hub", ça pourrait l'affecter, alors que d'autres manufacturiers, c'est différent.

Mais c'est chaque manufacturier qui a sa méthode. À Murdochville, c'était le groupe Vestas et eux, ils les ont montées une par une.

2945

Même en Ontario, aux États-Unis, GE est toujours trois (3) pales à la fois. Alors qu'en Europe, il y a beaucoup de restrictions au niveau des terrains, ces choses-là, alors ils peuvent pas faire la même chose.

PAR LE PRÉSIDENT:

2950

Puis dites-moi, est-ce qu'on lave les tours? J'ai vu que dans vos annexes...

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2955

Oui, ça va venir, ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

Pourquoi on les lave?

2960

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Les pales?

2965

PAR LE PRÉSIDENT:

Les pales, les tours, pourquoi on les lave?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2970

D'abord, c'est pas comme une hélice d'avion. Alors s'il y a des saletés sur les pales, ça brise les vents, et puis ça diminue le rendement.

PAR LE PRÉSIDENT:

2975

Ça brise le vent, de quelle façon?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2980

Le vent se casse sur la pale. Si la pale est sale, ça va réduire l'efficacité de la pale.

PAR LE PRÉSIDENT:

À cause de la rugosité de la pale?

2985

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

C'est ça, oui. Puis surtout des endroits à proximité de la mer où ce qu'il y a du salin qui va coller dessus.

2990

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce qu'il y a eu des études qui ont montré la différence entre des pales propres et des pales malpropres?

2995

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Ça peut aller jusqu'à quinze pour cent (15 %), quinze (15 %) à vingt pour cent (20 %) de différence.

3000 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Quelle est la fréquence?

3005 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

De lavage, ça peut être une fois par année. Ça dépend des endroits.

C'est sûr qu'ici, les gens bénéficient de la neige, alors quand il va s'installer des parcs plus au sud, disons dans la région de Montréal, là, ils vont en avoir plus. Ici, l'automne...

3010

PAR LE PRÉSIDENT:

Il va y en avoir plus de quoi?

3015 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

De saleté, de pollution sur les pales, de saleté. Puis maintenant, bien, il y a des systèmes qui existent, qui lavent les pales, puis en même temps, ils prennent une photographie du dessus de la pale pour s'assurer qu'il y a pas eu d'accident, et la pale est scannée pour voir s'il y a pas de faiblesse dans le composite.

3020

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais cette rugosité, ça serait pas nécessairement des polluants atmosphériques à des forces électrostatiques ou quelque chose comme ça, ce serait beaucoup plus des insectes?

3025

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Des choses comme ça, le salin de la mer. Ça adhère beaucoup, on voit les cristaux sur les pales, on peut vous fournir des documents là-dessus, on en a.

3030

PAR LE PRÉSIDENT:

Et ça serait seulement les pales, donc ce serait pas les tours?

3035

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Les tours, ils sont très exigeants, les propriétaires, le constructeur fait laver les tours avant de les monter pour que ce soit toujours propre.

3040

PAR LE PRÉSIDENT:

Non, mais pour l'entretien je parle.

3045 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

L'entretien, ils vont les laver éventuellement, oui. Si elles se salissent, ils vont les laver sûrement.

3050 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et quel en serait l'avantage?

3055 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Bien, d'abord ils sont très verts, tous les propriétaires de parcs éoliens qu'on connaît, ils sont maniaques de la propreté. Alors ils veulent que leurs sites soient très propres, que les éoliennes soient propres...

3060 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Non, je parle au-delà de la propreté, dire, on veut une tour propre, est-ce qu'il y a une utilité technique, là? Comme pour les pales, je comprends.

3065 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Si les tours sont sales aussi, il peut y avoir des problèmes aussi, de turbulence. Le vent se brise, et ça peut occasionner un bruit.

3070 Comme une pale qui est sale va être bruyante.

PAR LE PRÉSIDENT:

Non, ça va pour les pales.

3075

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Pour la tour, c'est la même chose. S'il y a des excréments ou...

3080 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que ça a été documenté?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3085

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

3090

Le bruit peut augmenter de combien?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3095

Ah, ça peut augmenter d'environ dix (10 dBA) à douze décibels (12 dBA).

PAR LE PRÉSIDENT:

Ça, il faudrait que vous nous déposiez un document là-dessus.

3100

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

On peut vous envoyer de la documentation là-dessus, on l'a, oui, ce qui a été fait.

3105

Surtout au Portugal, c'est très très fréquent. Je regarde par exemple le parc de Baie-des-Sables, lui, ce parc-là en particulier, il ne connaîtra pas ces problèmes-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

Pourquoi?

3110

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Parce que quand les pluies arrivent dans cette région-là, puis la neige, ça va nettoyer beaucoup leurs pales.

3115

PAR LE PRÉSIDENT:

Pourtant c'est en face de la mer!

3120

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

3125

Je comprends pas le raisonnement que vous nous dites.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Si on n'avait pas de neige, ils viendraient très très enveloppés par le sel.

3130

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis ici, la situation ici?

3135

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Ici, il peut y avoir plus de mouches. Comme par exemple le Parc Axor de Cap-Chat a des pertes de puissance énormes dues au salin de la mer, les pales n'ont jamais été lavées depuis qu'il est là.

3140

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais pourquoi ça se produirait pas à Baie-des-Sables?

3145

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Parce qu'à Baie-des-Sables, les hélices sont à pas variable, ça travaille pas pareil, c'est pas le même genre de technique. Elles sont beaucoup plus grandes, puis elles balaiant de façon différente. Alors que les autres sont fixes, ça réagit pas de la même manière.

3150

Puis Cap-Chat est la zone de salin la plus forte au monde.

PAR LE PRÉSIDENT:

3155

À Cap-Chat?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Oui. C'est là qu'Hydro-Québec fait, c'est là qu'est le banc d'essai d'Hydro-Québec sur ses pièces fabriquées pour ses tours de transport sont testées, sont exposées au salin de la mer.

3160

PAR LE PRÉSIDENT:

3165

Mais j'aimerais que vous nous déposiez, quand on a parlé de certains documents, j'aimerais que vous nous les déposiez, j'aimerais bien que la Commission soit documentée là-dessus.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3170

Oui, je vais vous les faire parvenir demain.

PAR LE PRÉSIDENT:

3175

OK. Maintenant, il y avait aussi certains aspects qui touchaient les grues, attendez un petit peu que je m'y retrouve!

Vous dites:

3180

"En ce qui concerne le déboisement nécessaire en vue de l'installation des soixante-treize (73) éoliennes, l'association propose certaines mesures pour limiter la superficie requise pour leur érection."

Puis vous dites l'exemple, vous préconisez:

3185

"L'utilisation d'un modèle de grue Narrow Track..."

Qui exigerait finalement des chemins d'accès de vingt-quatre pieds (24 pi) en comparaison avec trente-cinq pieds (35 pi). C'est bien ça?

3190

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Oui.

3195

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc ces modèles-là ont déjà été utilisés?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3200

Ils entrent maintenant au Canada.

PAR LE PRÉSIDENT:

3205

OK, ils n'ont jamais été utilisés encore?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3210

Non, pas ici. En Europe, ils sont utilisés partout.

PAR LE PRÉSIDENT:

Partout en Europe?

3215 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

3220

Depuis de nombreuses années?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3225 Oui. Vous allez voir là-dessus.

PAR LE PRÉSIDENT:

3230 Leur avantage, ce serait au niveau vraiment de l'effet sur la réduction des largeurs requises?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3235 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

3240 Au lieu de trente-cinq pieds (35 pi) qui est prévu, ce serait vingt-quatre pieds (24 pi), c'est ça?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3245 Vingt-quatre pieds (24 pi), oui, puis même en Europe, le maximum d'utilisation, c'est cinq mètres (5 m).

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais cinq mètres (5 m), c'est quinze pieds (15 pi).

3250 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

3255

Donc ces appareils ne peuvent pas y aller?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3260

Pardon?

PAR LE PRÉSIDENT:

3265

Ces appareils-là ne peuvent pas y aller? Ah non, non, ils sont de dix pieds (10 pi), OK, c'est ça, un empattement de dix pieds (10 pi).

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3270

Oui. Ce qui arrive, c'est qu'eux, comme à Baie-des-Sables...

PAR LE PRÉSIDENT:

3275

Juste un instant. Ça, c'est à dix pieds (10 pi), mais par contre pour transporter les pales, vous demandez vingt-quatre pieds (24 pi)?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3280

Non. Les pales sont transportées sur un camion, mais ici, on est toujours plus tolérant qu'ailleurs, alors on disait vingt-quatre pieds (24 pi), ce serait satisfaisant, ce serait beaucoup moins...

PAR LE PRÉSIDENT:

3285

À la page 10, vous dites qu'il peut lui aussi circuler dans des chemins d'accès de vingt-quatre pieds (24 pi).

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3290

Oui, facilement.

PAR LE PRÉSIDENT:

Il a besoin de combien?

3295 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Le camion?

3300 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, pour les pales.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3305 Dix pieds (10 pi).

PAR LE PRÉSIDENT:

Dix pieds (10 pi) aussi?

3310

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Oui.

3315 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. C'est pas la même chose, là.

3320 Au fond, ce que vous nous dites, c'est qu'il y a maintenant une possibilité de limiter la largeur des chemins à dix pieds (10 pi) ou douze pieds (12 pi) plutôt que trente-cinq pieds (35 pi)?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3325 Oui. Ils ont déjà limité à Baie-des-Sables, parce que les "cranes" qu'ils ont achetées à Baie-des-Sables, ce sont des Crawler cranes, mais par contre, ils les déménagent avec des systèmes Goldhofer qu'on appelle. Ils lèvent la "crane", puis ils s'en vont avec. Alors ils sont très près du Narrow Track avec leur affaire.

3330 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Puis dites-moi, combien ça coûte un nettoyage d'une éolienne?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3335

En Europe, un nettoyage d'une éolienne, ça coûte douze cents dollars (1200 \$). Ça prend quatre-vingts (80) minutes à le réaliser, à part la "crane".

PAR LE PRÉSIDENT:

3340 Je suis pas familier avec le jargon, c'est quoi une "crane"?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3345 C'est une grue.

PAR LE PRÉSIDENT:

OK, OK, d'accord. Merci.

3350 Et combien ça coûterait avec la "crane"?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3355 Bien, ça dépend. La "crane" peut peut-être bien coûter aussi cher que ça. Ça dépend du nombre d'heures. Parce que la "crane", mobilisation-démobilisation, et puis ici au Québec, avec les "cranes", on fait pas ce qu'on veut, on fait pas chauffer qui on veut. Alors c'est assez difficile.

PAR LE PRÉSIDENT:

3360 Mais pour avoir une idée, un ordre de grandeur?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3365 Bien, on peut mettre à peu près le même montant.

PAR LE PRÉSIDENT:

3370 Donc ce serait à peu près deux mille cinq cents (2500 \$)?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Deux mille cinq cents (2500 \$), oui. Présentement, c'est ça que ça coûte.

3375 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Puis la fréquence, vous suggérez une fois par année?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3380

On suggère pas, c'est selon le besoin du client. Parce que le client va voir par ses performances si sa production diminue par rapport à un vent, disons, exemple, un vent de huit mètres-seconde (8 m/s), s'il voit baisser sa production pour un même vent, alors il vérifie. Et puis parfois, il peut aussi, s'il entend un bruit bizarre, il envoie la machine à aller voir s'il y a quelque chose de brisé, s'il y a eu un coup de tonnerre. Parce que ça prend pas grand-chose.

3385

Dès qu'il y a un petit morceau de brisé après la pale, vous l'entendez immédiatement. Vous voyez la différence tout de suite.

3390

En fait, au Canada et aux États-Unis, ils le font à la main. C'est-à-dire qu'il y a des gars qui descendent avec des cordes après les pales pour les laver. Mais maintenant, il y a des nouvelles techniques qui existent, puis nous autres, on dit, bon bien, il y a peut-être des jeunes de la région qui vont s'intéresser à ça, développer ce produit-là, s'acheter des machines, d'offrir les services à des compagnies comme Cartier ou Northland Power ou tout le monde.

3395

PAR LE PRÉSIDENT:

Juste un moment.

3400

Juste confirmer un dernier élément! Donc je comprends, dans la réponse que vous m'aviez dite tout à l'heure, concernant le montage des pales une à une, c'est que tant et aussi longtemps que le contrat, que GE est l'approvisionneur de pales, il y aurait impossibilité de monter les pales une par une parce qu'il n'y aurait plus de garantie?

3405

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Oui, il peut se rendre jusque-là. Le fabricant impose le montage, sa méthode de montage à l'acquéreur.

3410

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord. Je vous remercie monsieur.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3415

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

3420

Donc nous attendons que vous déposiez les documents.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Oui. Le DVD, je pourrai vous l'envoyer.

3425

PAR LE PRÉSIDENT:

Bien sûr.

3430

MICHEL GOUDREAU

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Michel Goudreau.

3435

PAR M. MICHEL GOUDREAU:

Bonsoir monsieur le Président.

3440

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir monsieur.

3445

PAR M. MICHEL GOUDREAU:

Membres de la Commission! Ma présentation, elle revient sur un thème qu'on a parlé beaucoup ce soir, elle est axée vraiment sur la question des faibles retombées de ce projet-là pour la région.

3450

Ce que je voudrais peut-être souligner, c'est certaines faiblesses dans les propositions qui sont faites par le promoteur sur la façon d'arriver avec des redevances ou des compensations pour le milieu, pour ce que ça peut faire aux paysages et autres.

3455

C'est sûr qu'actuellement, on l'a relevé tantôt, puis je pense que c'est exact de le dire, et lorsque je suis venu à la première partie des audiences, j'avais posé la question au promoteur sur le revenu par éolienne de son projet qui estimait grosso modo à trois cent mille dollars (300 000 \$) par éolienne pour un projet total ou des revenus totaux pour son projet pouvant aller autour de vingt-deux millions de dollars (22 M\$) par année.

3460

Lorsqu'on regarde ce qui est proposé pour compensations ou redevances au milieu, puis ça, j'inclus là-dedans autant le fonds de visibilité que les petites redevances aux municipalités puis à la MRC, on parle de cent quarante mille (140 000 \$) sur ces revenus bruts

3465 là, ça fait moins de un pour cent (1 %) en termes de retombées directes pour le milieu, si on parle de la période où ça va opérer. On parle pas de la période de construction.

3470 C'est sûr qu'à mesure que les revenus vont augmenter pour le promoteur, parce qu'il y a toujours des ajustements dans les taux qui sont payés au niveau du contrat qui est fait, ce pourcentage-là va diminuer au fil des ans pour être réduit à une fraction de un pour cent (1 %) éventuellement.

3475 C'est sûr que le modèle proposé actuellement, il y a rien de réservé, en termes d'espace ou en termes de zone à bon potentiel éolien pour un développement de type communautaire que je préconiserais.

3480 C'est même pas sûr que si on voudrait à un moment donné faire entrer Hydro-Québec dans le décor, que ce serait faisable à ce moment-ci, si toute la péninsule est ceinturée déjà d'éoliennes par des projets privés.

3485 Les problèmes que j'ai avec le projet actuellement, c'est vraiment qu'on a des corporations qui ont un contrôle étranger à la région qui viennent s'installer ici. C'est sûr que la décision a été prise par le gouvernement de confier l'ensemble de la ressource vent à un promoteur dont l'actionnaire majoritaire est basé en Alberta, c'est pas de quoi qui va vraiment faire en sorte qu'on va avoir vraiment des retombées importantes pour nous autres.

3490 Il faut aussi dire qu'on aurait besoin de beaucoup plus que ce qui est offert là actuellement. J'irais même jusqu'à dire que le Québec même est perdant dans la proposition qui est faite actuellement et ce, en raison du fait que certaines des compagnies qui sont dans le conglomérat de Cartier éolien sont des fonds de fiducie ou des fiducies de revenus, c'est-à-dire, qu'à ce moment-ci, il y a des profits de ce projet-là qui risquent d'être versés directement à des actionnaires et non pas réinvestis dans la filière éolienne.

3495 On sait que le gouvernement fédéral vient de modifier cette passoire-là au niveau de l'évasion fiscale, pour faire en sorte – mais il reste que les compagnies, entre autres celles du groupe Innergex, sont déjà reconnues, donc pour les quatre (4) prochaines années, les retombées directes en termes de profits de la production d'énergie éolienne à Carleton risquent de s'enligner directement dans les poches des actionnaires de ces compagnies-là ou, quand on remonte la filière, on se rend en Alberta, et sans vraiment avoir de retombées pour les 3500 gouvernement là-dedans.

3505 Donc suite à ces constats-là, ce que je voudrais peut-être amener sur la table à ce moment-ci, je suis surpris qu'on l'a pas encore vraiment proposé ce soir, en termes de modèle préconisé, en termes du développement qu'on voudrait voir pour le projet de Carleton puis pour bien d'autres aussi, c'est toute la question, moi, ce que je proposerais, c'est que le gouvernement du Québec reprenne le contrôle de l'opération de développer les parcs éoliens et la confier à Hydro-Québec avec le mandat d'en faire un levier économique pour les régions en

difficulté comme nous autres ici en Gaspésie et ce, en partenariat avec les communautés régionales concernées.

3510

Donc je verrais davantage un partenariat public-communautaire que privé et communautaire. Il reste que si c'est même pas recevable, puis il y a des chances que ça le soit pas à ce moment-ci, on en est rendu dans l'avancement du projet, et à la vitesse avec laquelle ça file, je pense que ce qu'il faut aussi considérer, c'est qu'il faut absolument qu'on réserve des territoires puis des capacités de production pour tenir compte aussi du réseau de transport d'énergie qui existe actuellement. Parce que si tout est accaparé par ces mégaprojets-là, même si on voulait, au niveau des communautés, développer une partie de cette énergie-là pour vraiment avoir de plus grandes retombées, on pourrait pas, parce que là, le réseau ne serait plus capable de recevoir ça.

3515

3520

Finalement, je voudrais aborder la question des redevances. Premier constat que je fais, puis la première partie des audiences, quand ça a été soulevé, qu'on critiquait peut-être un petit peu trop fort le fait qu'il y avait pas beaucoup de retombées, le promoteur s'était un peu indigné en disant, bien, on le fait de façon volontaire.

3525

Effectivement, le promoteur offre des redevances volontaires. Ce que ça veut dire dans le fond, c'est que c'est discrétionnaire. Il peut les donner, il peut ne pas les donner, il peut décider qu'il en donne moins et il peut aussi, à certains moments donnés, comme ça s'est fait, je pense, dans le projet déjà de Murdochville, on me corrigera si je fais erreur, qui a été vendu à une autre compagnie. Lors d'une revente, le fait que c'est volontaire, ça n'assure pas du tout une continuité dans ce qui a été promis au départ.

3530

Ça fait qu'il y aurait vraiment à prévoir à ce moment-là, en termes de suggestion ou proposition, c'est que les redevances qui sont actuellement volontaires deviennent des engagements contractuels qui pourraient être inclus par exemple dans les contrats, comme un ajout aux contrats, par exemple que le promoteur signe avec Hydro-Québec, pour faire en sorte que ces conditions-là de départ soient aussi transférables lors de la revente ou dans d'autres circonstances.

3535

3540

L'autre point que je voudrais aussi soulever puis amener une proposition concrète là-dessus, ça a été évoqué déjà dans d'autres mémoires ce soir, c'est toute la question de quel est le niveau de redevances qui pourrait être acceptable pour le milieu par rapport à ce qui est actuellement offert!

3545

Si on regarde le montant qui serait versé à Carleton, à la MRC de Bonaventure, et avec un petit trente mille (30 000 \$) à peu près, grosso modo, pour des organismes communautaires du milieu, c'est à peine, comme je dis, c'est une fraction de un pour cent (1 %).

3550 Ce qu'il faudrait regarder, c'est plutôt quelque chose de l'ordre de deux (2 %) à cinq pour cent (5 %) des revenus bruts du projet. Et ça, je crois que ce serait quelque chose de plus légitime ou plus juste en termes de proportion qui pourrait rester au milieu.

3555 Quand on regarde les revenus du projet dans leur globalité, ça pourrait représenter des montants de quatre cent mille dollars (400 000 \$) à un virgule un million (1,1 M\$), parce qu'aussi, on a parlé dans d'autres occasions qu'une éolienne pouvait rapporter dans des bonnes conditions, jusqu'à quatre cent mille dollars (400 000 \$). Donc si on joue entre trois (300 000 \$) et quatre cent mille dollars (400 000 \$) par éolienne, les revenus qui pourraient rester au milieu, au lieu d'être de cent quarante mille (140 000 \$) comme on nous propose actuellement, qui n'ont pas été vraiment été négociés et pour lesquels on n'a jamais été
3560 consulté, ça devrait être plutôt de l'ordre de quatre cent mille (400 000 \$) à un virgule un million (1,1 M\$), dépendamment des revenus du projet.

3565 Aussi, ce qu'il faudrait voir dans ça, c'est qu'au moins cinquante pour cent (50 %) de ces sommes-là devraient constituer ce que le promoteur a appelé le fonds de visibilité. C'est-à-dire versé au milieu et non pas nécessairement juste aux municipalités.

3570 Finalement, qui devraient être les bénéficiaires de ces redevances-là? Parmi les critères qu'il faudrait regarder, puis là, là-dessus je rejoins le mémoire qui a été présenté par le groupe Environnement Vert Plus, je pense qu'il faut absolument que ce soit pas seulement basé sur le territoire des municipalités où on installe les éoliennes, mais bien pour les municipalités dont le paysage est altéré.

3575 Et ça, là-dessus, ça veut dire qu'il faut élargir le cercle des compensations et ne pas le limiter simplement à Carleton ou à la MRC de Bonaventure, mais aussi inclure dans les communautés compensées la ville comme Maria et New Richmond à l'est, une municipalité comme Nouvelle à l'ouest et possiblement d'autres aussi, mais c'est les trois principales que je peux voir à ce moment-ci. Ces municipalités et villes là devraient aussi pouvoir bénéficier de l'impact que ce projet-là a sur entre autres le paysage.

3580 Finalement, jute pour terminer, je voudrais aussi dire que pour ce qui est de la partie du fonds de ce qu'on a appelé le fonds de visibilité, quand on parle que ça pourrait représenter une somme mettons deux cent mille (200 000 \$) ou peut-être un peu plus, ce que je proposerais, puis ça rejoint encore une proposition de groupe Environnement Vert Plus, c'est que le fonds de visibilité devrait être versé non pas pour de vagues utilisations, comme c'est le cas
3585 actuellement, mais ce serait versé au fonds régional en environnement du Conseil régional de l'environnement pour supporter des projets qui auraient un lien avec la protection de l'environnement ou la réduction à la consommation d'énergie qui serait directement en lien avec le projet éolien.

3590 Juste pour conclure, je me fais pas d'illusion sur ce que je vais vous proposer, parce que je pense que je suis pas le premier à le faire, puis il y en a bien d'autres qui l'ont fait avant

3595 moi, et ça a été fait à d'autres audiences publiques également, malgré tout, je voudrais quand même dire que j'appuie la proposition d'un moratoire pour permettre la mise en place d'alternatives qui seraient beaucoup plus profitables à la région, au milieu gaspésien, et j'appuie aussi la tenue d'un BAPE générique pour évaluer l'ensemble des impacts des multiples projets actuels et à venir de développement de l'énergie éolienne dans la région.

PAR LE PRÉSIDENT:

3600 Je vous remercie monsieur Goudreau. Monsieur Goudreau, quand vous nous proposez des redevances de l'ordre de deux (2 %) à cinq pour cent (5 %) des revenus bruts, est-ce que vous avez pris ce modèle ailleurs ou ce sont des chiffres qui vous apparaissaient a priori suffisants?

3605 **PAR M. MICHEL GOUDREAU:**

Je vais dire, j'ai tenté de trouver des chiffres ailleurs, ça vient pas d'ailleurs comme tel. Je fais le parallèle un peu lorsque je travaille, je dois payer une cotisation syndicale, ça vire toujours autour d'au moins deux pour cent (2 %), OK.

3610 Il y a comme une limite à laquelle on peut pas baisser en bas. Et lorsqu'on parle que les retombées pour la région directe d'un projet sont de l'ordre de point cinq (0,5 %), la moitié de un pour cent (1 %), c'est vraiment des miettes, c'est vraiment une proportion qui, d'après moi, n'est pas une juste part qui revient au milieu pour un projet comme celui-là.

3615 Donc je verrais ça plus comme un minimum, mais c'est quelque chose que vraiment, exemple, un comité dans la région devrait être capable de négocier avec le promoteur.

PAR LE PRÉSIDENT:

3620 Et comment faire l'arbitrage des dédommagements pour des villes qui seraient impactées?

PAR M. MICHEL GOUDREAU:

3625 Je pense qu'il y a sûrement une façon de trouver une formule qui pourrait être basée soit sur la population touchée ou sur l'impact appréhendé selon certains critères.

3630 D'après moi, il y a moyen de voir. Il faut pas seulement se baser sur la question du territoire pour évaluer les compensations ou l'impact que ça peut avoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord, mais vous n'avez pas pensé à un modèle qui pourrait être appliqué?

3635 **PAR M. MICHEL GOUDREAU:**

Le modèle comme tel, non. Il pourrait être d'ordre démographique, en termes de population touchée, ou de grandeur de territoire touchée aussi. Ce sont différents facteurs qui pourraient être utilisés.

3640

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup monsieur.

3645 **PAR M. MICHEL GOUDREAU:**

Merci monsieur le Président.

3650

L.M. GLASFIBER

PAR LE PRÉSIDENT:

3655 Alors j'appelle monsieur Mathieu Bernatchez, monsieur Hugo Giffard, monsieur André Rousseau de L.M. Glasfiber.

Bonjour messieurs. Il faudrait que vous vous présentiez avant de prendre la parole, à chaque fois, pour que la sténotypiste qui n'est pas ici puisse faire les bons verbatim. Merci.

3660

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3665 Messieurs, dames, nous ne sommes pas des actionnaires – mon nom est André Rousseau, je suis des Ressources humaines – on n'est pas des actionnaires ou des propriétaires, on est des travailleurs, et j'aimerais apporter ici le volet économique et humain de cette discussion-là.

Chez L.M., on a été la première industrie, entreprise qui s'est établie en Gaspésie il y a peut-être un an. On représente une masse salariale...

3670

PAR LE PRÉSIDENT:

Industrie de?

3675 **PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:**

Industrie de pales aériennes, de fabrication d'éoliennes.

Et on représente à peu près deux cent trois (203) employés actuellement.

3680 Il y a également une autre entreprise qui s'est établie à Matane, Marmen, qui représente à peu près cent cinquante-cinq (155) employés.

3685 Donc on parle d'une masse salariale de trois cent cinquante (350) et plus dans l'industrie, qui n'étaient pas là il y a un an. On parle beaucoup d'énergie éolienne comme étant contestée, remise en question, puis pourtant, c'est une énergie qui est renouvelable, c'est une énergie qui est écologique. Il y a pas de fumée, puis j'ajouterai que contrairement à ce qui se dit, on n'a pas pris de douche avant de venir, c'est qu'on n'a pas beaucoup de poussière sur nous autres.

3690 Ça fait qu'on est quand même bien installé.

3695 C'est un environnement qui est profitable pour les employés, on y fait vivre, en tout cas à Gaspé, on y fait vivre près de deux cents (200) familles. C'est important dans la région. C'est un apport économique d'une masse salariale de près de six millions (6 M\$). C'est important.

3700 Et du point de vue ressources humaines, quand je regarde les embauches qu'on fait, c'est que la majorité des embauches qu'on fait d'ordre technique, d'ordre spécialisé sont des jeunes. Et les deux (2) jeunes qui m'accompagnent sont là pour le prouver, pour le témoigner. On demande beaucoup dans la région, puis en tant que parent moi-même, je demande à mes jeunes de se perfectionner, on les encourage à prendre des études, puis à s'expatrier nombre d'années à l'université ou dans des techniques spécialisées, puis malheureusement dans la région, ce qu'on a à offrir, c'est pas beaucoup, pas suffisamment en tout cas pour les rapatrier.

3705 Une industrie éolienne est une source d'emplois, est une source d'encouragement puis de motivation pour nos jeunes, puis on a la chance de les rapatrier avec ces emplois-là.

3710 On a du tourisme, c'est des emplois saisonniers, on a des petites entreprises qui fournissent des emplois, mais il reste que c'est limité. On a encore vingt-deux pour cent (22 %) de taux de chômage.

3715 L'éolienne représente une solution, puis considérant tout ça, considérant aussi qu'au point de vue écologique, je pense que c'est quand même très acceptable, et on parle de retombées également économiques qui sont peut-être plus que point cinq pour cent (0,5 %) dans la région, si on considère tous les salaires puis les emplois directs.

3720 De sorte que si on considère le côté économique, le côté humain, le côté encouragement des jeunes à revenir auprès de nous autres, si on considère que l'industrie n'est pas une industrie saisonnière, puis que c'est une énergie renouvelable, écologique, puis non polluante, moi, ce que j'ai comme message à vous proposer, ce serait d'encourager toutes les parties concernées de discuter, de dialoguer et non de s'argumenter, parce que je pense que

c'est une solution pour la Gaspésie, une vraie solution qui est concrète, puis qui donne des preuves.

Je vous présente les deux (2) jeunes en question!

3725

PAR M. HUGO GIFFARD:

Bonsoir. Mon nom est Hugo Giffard, je suis ingénieur industriel, j'ai vécu une dizaine d'années à Montréal. Je suis né à Gaspé, j'ai grandi à Gaspé, je me suis exproprié un peu à Montréal pour les études, j'ai travaillé quelques années à Montréal, cinq (5) ans, et puis, bon, j'ai eu la chance, j'ai vu que l'éolien s'installait en Gaspésie, à Gaspé, ma ville natale, j'ai pris une chance, je suis parti de Montréal, j'ai quitté un très bon emploi pour venir m'installer en Gaspésie, à Gaspé même, puis j'ai eu un emploi chez L.M. Glasfiber, ça fait maintenant, j'ai commencé au mois de juillet.

3730

3735

C'est une entreprise qui est dynamique, qui est jeune, qui va de l'avant. Je vois tous les signes d'une entreprise qui est là pour rester, pour réussir. En tant que Gaspésien, j'en suis fier; pas mal tout le monde qui est dans l'usine veut que ça fonctionne. Le monde travaille fort. Je vois l'avenir d'un côté prometteur.

3740

D'un autre côté, je suis aussi un environnementaliste, je trouve que c'est important qu'on fasse les choses comme il faut, mais il faut pas mettre un frein au développement qui se fait. Ce serait plate de perdre des opportunités, je comprends très bien les points qui vont être apportés, je suis même d'accord avec certains points, mais il faudrait pas faire peur, je pourrais dire, de pas manquer des opportunités. Moi, ça me fait un peu cette peur-là.

3745

C'est ce que j'ai comme point. C'est juste un peu ça que j'avais à dire.

PAR LE PRÉSIDENT:

3750

Merci.

PAR M. MATHIEU BERNATCHEZ:

Bonsoir. Moi, c'est Mathieu Bernatchez, j'ai un bac en relations industrielles. J'ai été engagé dernièrement pour L.M. Glasfiber au niveau de la santé sécurité. J'ai étudié à Québec quatre (4) ans, j'ai fini mon bac en décembre dernier. J'ai décidé de revenir en région au mois de mars, parce que ma famille est ici, parce que la qualité de vie est excellente ici, puis c'est ça.

3755

Ça fait que je suis revenu en mars, ça m'a pris du temps pour me trouver un emploi, surtout quand on est nouveau dans ce domaine-là, en relations industrielles, ils demandent souvent de l'expérience, ça fait que c'est ça. J'ai appliqué souvent chez L.M. Glasfiber jusqu'à

3760

temps que dernièrement, il y avait un emploi qui correspondait à mon profil, puis c'est ça, ils m'ont donné une chance en tant que jeune de m'installer à long terme en région. C'est ça.

3765

L.M. Glasfiber permet à beaucoup de jeunes comme moi et Hugo de revenir en région, puis s'installer, puis fonder une famille aussi chez nous. Ça fait que c'est vraiment important pour nous d'avoir un employeur capable d'engager des jeunes au niveau professionnel et technique. Ça fait que c'est ça.

3770

À ce niveau-là, au niveau de l'éolienne, bien, c'est ça, je suis nouveau là-dedans, ça fait que je vais collaborer avec les propos d'Hugo, c'est une industrie qui est saine, c'est une industrie qui est propre, puis c'est ça, c'est renouvelable. Ça fait qu'il faut donner la chance au coureur, puis il faut agir tout le monde, il faut se concerter dans cette voie-là. Ça fait que c'est ça.

3775

Travailler ensemble au lieu de se mettre les bâtons dans les roues. C'est en se parlant qu'on se comprend.

3780

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci. Dites-moi, votre production est destinée à quel marché?

3785

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

La production est destinée principalement à la Gaspésie. On a fait Baie-des-Sables, on l'a complétée en novembre, et actuellement, on produit pour L'Anse-à-Valleau.

3790

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc pour le moment, c'est uniquement le marché québécois?

3795

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

Oui, oui. C'est actuellement seulement ça.

Il y a des pourparlers, oui, c'est un peu trop tôt pour les discuter, mais il reste qu'il y a des pourparlers pour qu'on puisse fabriquer pour ailleurs, oui.

3800

PAR LE PRÉSIDENT:

Pour d'autres pays ou pour d'autres provinces?

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3805

Pour d'autres provinces.

PAR LE PRÉSIDENT:

3810

D'autres pays?

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3815

On n'est pas rendu là, mais ça s'en vient.

PAR LE PRÉSIDENT:

Qu'est-ce que vous fabriquez exactement?

3820

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

On produit la pale comme telle. Pas la turbine mais la pale.

PAR LE PRÉSIDENT:

3825

Une pale qui va avec le un virgule cinq mégawatt (1,5 MW)?

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3830

C'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

3835

Est-ce que ça serait pour vous compliqué au point de vue changement technologique de procéder à des changements éventuellement, si l'industrie s'alignait vers des trois mégawatts (3 MW) ou des cinq mégawatts (5 MW)?

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3840

Oui, ce serait compliqué, parce que l'usine est en fonction de ces pales-là en particulier, des trente-sept mètres (37 m) qu'on a. Trente-sept mètres (37 m), c'est long. On va avoir un troisième moule très prochainement. Donc on va augmenter de trente pour cent (30 %) la masse salariale et la fabrication.

3845

Mais fabriquer plus en mégawatts, la valeur d'une éolienne en mégawatts demande de plus grands moules. Un moule, juste pour vous donner une idée, un moule coûte un million

(1 M\$), plus le transport, plus l'installation. Le rodage est à peu près de deux (2) mois, et la formation est à peu près de deux (2) mois également. Donc ça demande beaucoup d'investissement pour ça.

3850

PAR LE PRÉSIDENT:

Le marché international des pales pour les éoliennes de un virgule cinq mégawatt (1,5 MW), est-ce que c'est un marché en croissance ou en décroissance?

3855

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

Oui, bien, dépendamment de l'environnement, dépendant des pays...

3860

PAR LE PRÉSIDENT:

À l'échelle internationale.

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3865

À l'échelle internationale, oui, c'est en croissance.

Notre modèle trente-sept mètres (37 m) est un des plus petits. Chez L.M. Glasfiber, c'est le plus petit. On en a des vingt-cinq mètres (25 m), on en a des dix-huit (18 m) qui sont plus en Europe et qui sont pour des petits réseaux, mais règle générale, c'est du trente-sept (37 m) ou du quarante-quatre (44 m).

3870

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais est-ce que vous êtes pas craintifs à l'effet que si l'industrie de l'énergie éolienne évolue et va dans le sens de turbines plus performantes, que si vous ne vous adaptez pas, vous risquez d'être du jour au lendemain...

3875

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

C'est sûr qu'en tant que travailleur, je pourrais vous dire que c'est toujours, le changement est toujours un problème ou l'adaptation est toujours un facteur qui est insécurisant.

3880

Par contre, et je vous dirais sous toutes réserves, puis je veux pas me mêler du débat public-privé, sauf qu'en étant privée, je pense que la compagnie peut réagir plus rapidement à s'adapter à une grandeur de pale qui serait différente.

3885

3890 Quand je dis plus rapidement, vraiment plus rapidement. Je pense aux États-Unis, on a
une industrie, une entreprise L.M. qui actuellement est en train de faire le changement de
trente-sept (37 m) à quarante mètres (40 m) pour les besoins d'un contrat, et ça se fait en
dedans de deux (2) mois. Donc changer de technique de fabrication à la fois la grandeur, c'est
pas tellement un problème.

3895 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est coûteux mais c'est pas un problème.

3900 **PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:**

C'est ça.

3905 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK.

3910 **PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:**

Notre usine, d'ailleurs, est en fonction de trois (3) moules trente-sept mètres (37 m),
mais elle peut être adaptée pour deux (2) moules de quarante-quarante-quatre mètres
(40 m-44 m).

3915 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Si demain matin, Cartier venait vous demander, écoutez, pour notre prochain projet,
nous aurions besoin de pales plus grandes, de combien de temps vous auriez besoin pour faire
des adaptations?

3920 **PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:**

Si je pense au point de vue ressources humaines et au point de vue ingénierie, question
de mois. Et les discussions au point de vue coûts et tout ça, je pense que ça prendrait plus de
temps.

3925 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord. Merci infiniment. Merci à vous trois (3).

3930 **PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:**

Ça nous a fait plaisir.

RÉAL BERNARD

PAR LE PRÉSIDENT:

3935

Monsieur Réal Bernard.

PAR M. RÉAL BERNARD:

3940

Bonsoir monsieur le Président. Merci de me permettre de m'exprimer, de vous faire part de mes inquiétudes.

3945

Je suis propriétaire d'un établissement de villégiature situé sur la Pointe Duthy en face du fameux panorama que sont les Chic-Chocs. Nous sommes qu'à une dizaine de kilomètres de ces magnifiques montagnes, une beauté rare qui avantage notre région touristique et dont nous sommes fiers.

3950

La clientèle est tout éblouie de ce magnifique environnement, plusieurs prolongent leur séjour charmés par la beauté de ce paysage que nous offrons.

3955

Je ne suis pas contre cette énergie verte et renouvelable, au contraire. Mais nous ne devons pas briser cet environnement qui deviendrait un parc industriel par ses immenses installations qui vont nous hanter pendant plusieurs décennies, brisant ce beau paysage.

Mon inquiétude, monsieur le Président, est qu'il ne faudrait pas briser notre économie touristique par la diminution de la clientèle qui pourrait s'ensuivre au détriment d'une autre industrie qui s'implante au mauvais endroit.

3960

En terminant, j'apprécierais que vous veniez constater sur les lieux vous-même, comme vous l'avez fait pour le lac Sansfaçon. Merci de l'attention portée à mon égard.

PAR LE PRÉSIDENT:

3965

Donc je comprends que vous m'invitez? C'est une blague! Vous êtes le dernier, alors je me permets une petite blague.

Écoutez, dites-moi, vous êtes propriétaire d'un gîte?

3970

PAR M. RÉAL BERNARD:

C'est un hôtel.

PAR LE PRÉSIDENT:

3975 Et votre crainte, est-ce que vous avez une crainte à l'effet qu'éventuellement, le parc éolien pourrait amener une réduction de votre clientèle?

PAR M. RÉAL BERNARD:

3980 Après enquête auprès de la clientèle, on me dit que, surtout comme en Europe, c'est sûr que si on vient ici, ce sera seulement pour une journée et non pas pour un séjour de trois-quatre (3-4) jours.

PAR LE PRÉSIDENT:

3985 Et actuellement, ce serait trois-quatre (3-4) jours?

PAR M. RÉAL BERNARD:

3990 Souvent, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

3995 Vous avez fait une enquête comme ça, vous avez demandé à vos clients, est-ce que la présence d'un parc éolien pourrait affecter un prochain séjour, je ne sais pas trop?

PAR M. RÉAL BERNARD:

4000 Oui, certainement. Je fais toujours enquête de quelle façon qu'ils sont venus...

PAR LE PRÉSIDENT:

Au niveau satisfaction!

4005 **PAR M. RÉAL BERNARD:**

... on explique la région, à un moment donné on parle.

PAR LE PRÉSIDENT:

4010 Est-ce que cette enquête-là est suffisamment détaillée pour vous permettre d'estimer des pertes salariales quelconques?

PAR M. RÉAL BERNARD:

4015

Non, je n'ai pas fait le compte. Mais tout de même, je suis sûr que s'il y a beaucoup d'éoliennes, comme je le réexpliquais, que ça va devenir une forêt d'éoliennes, en leur expliquant que, vous voyez la tour...

4020

PAR LE PRÉSIDENT:

Bien, j'imagine que si vous leur avez dit: il va y avoir une forêt d'éoliennes, est-ce que ça va vous tenter de venir les voir! J'imagine que l'enquête est un peu biaisée, là.

4025

Non, non, mais allez-y.

PAR M. RÉAL BERNARD:

4030

On leur dit, vous voyez la tour de télévision de la Baie-des-Chaleurs, mais ces tours-là vont être deux (2) à trois (3) fois plus grosses, et cinquante pieds (50 pi) plus haut. Oh là là! qu'ils me disent.

PAR LE PRÉSIDENT:

4035

Bien, je vous remercie beaucoup, monsieur. Ah, mon collègue aurait quelque chose!

PAR M. JEAN ROBERGE:

4040

Pourriez-vous nous rappeler l'endroit où vous vous trouvez et nous préciser à quelle distance ce serait du parc éolien?

PAR M. RÉAL BERNARD:

4045

Je suis situé sur la Pointe Duthy.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur.

4050

4055

CLAUDE LUCIER

PAR LE PRÉSIDENT:

4060

Il y aurait une dernière personne qui s'est ajoutée pour un complément d'information, monsieur Claude Lucier.

4065

Et ensuite, je demanderai à monsieur Guy Dufort de se préparer pour se prévaloir de son droit de rectification, puisqu'il en a fait mention.

Rebonsoir monsieur Lucier.

PAR M. CLAUDE LUCIER:

4070

Bonsoir monsieur le Président. Je voulais seulement intervenir, on ne parle presque que du méga-éolien, les immenses éoliennes pour la Gaspésie. Il y a une entreprise, au bulletin de nouvelles ce soir, au réseau TVA je pense, on a parlé d'une entreprise qui est à Chandler, qui fabrique des petites éoliennes, qui les exporte en Afrique.

4075

Pourquoi une entreprise gaspésienne vendrait pas ses éoliennes en Gaspésie aussi? Ça pourrait aller dans le sens un peu plus communautaire. Parce qu'on ne nous parle que du méga-éolien. Il y pas que le méga-éolien qui pourrait ou devrait nous faire vivre en Gaspésie, je pense aux jeunes qui travaillent chez L.M. Glasfiber, je les comprends tout à fait. Ils ont eu une occasion d'avoir une bonne job, pas de problème.

4080

Mais on nous parle tout le temps que de méga méga méga, tout le temps. Moi, c'est ça qui m'énerve un peu. Il y a juste une direction.

4085

Il y en a une autre direction! Il y a des gens qui fabriquent aussi des éoliennes à plus petite taille à Chandler, puis pourquoi qu'on fabrique des éoliennes en Gaspésie, des méga-éoliennes en Gaspésie, pourquoi qu'il faudrait toutes les planter en Gaspésie?

4090

Si la petite entreprise de Chandler exporte en Afrique, a trouvé les moyens, a pris l'initiative d'exporter en Afrique, je vois pas comment ni pourquoi L.M. aussi le ferait pas! Voilà, c'est tout.

PAR LE PRÉSIDENT:

4095

Merci beaucoup monsieur Lucier.

4100

**DROIT DE RECTIFICATION
CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE**

PAR LE PRÉSIDENT:

4105

Monsieur Guy Dufort.

PAR M. GUY DUFORT:

4110

Monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir monsieur Dufort.

4115

PAR M. GUY DUFORT:

Monsieur Roberge, madame Durand. Guy Dufort, vice-président de Cartier énergie éolienne.

4120

J'aurai cinq (5) rectifications à faire, et je vais mentionner dans quel mémoire et à quelle page, afin de faciliter le travail de la Commission.

4125

D'abord dans le mémoire du Conseil régional de l'environnement, il est mentionné qu'on prévoyait déboiser deux hectares (2 ha), ce n'est pas exact. Dans l'étude d'impact, il est inscrit un hectare (1 ha), mais dans les faits, nous allons déboiser pas tout à fait point quatre hectare (0,4 ha) sur le site de Carleton.

4130

J'ai une rectification à faire sur le mémoire déposé par Environnement Vert. À la page 4, au paragraphe qui est inscrit "Relevances et acceptabilité sociale", on mentionne le soixante pour cent (60 %) comme étant une activité volontaire de Cartier, c'est faux.

4135

Le soixante pour cent (60 %), c'est contractuel avec Hydro-Québec, ça fait partie de la politique de l'appel d'Hydro-Québec, que le projet de Carleton doit être – soixante pour cent (60 %) des investissements doivent être gaspésiens. Donc c'est une obligation contractuelle que nous avons avec Hydro-Québec, ce n'est absolument pas volontaire.

4140

Et d'ailleurs, monsieur le Président, vous pourrez aller voir le contrat qu'on vous fera parvenir, puisque vous l'avez demandé, qu'il y a aussi des pénalités si nous n'atteignons pas le soixante pour cent (60 %). Alors les pénalités, je ne suis pas capable de m'en rappeler par cœur, mais plus on s'éloigne du soixante pour cent (60 %), plus la pénalité est onéreuse pour Cartier énergie éolienne. De sorte que notre avantage est de faire au moins soixante pour cent (60 %) et sinon plus.

4145 Ensuite, j'aimerais rappeler à la Commission qu'il est faux de comparer le projet de Cartier avec celui de SkyPower, SkyPower étant un projet qui a été négocié gré à gré avec Hydro-Québec et non pas dans un cadre d'appel d'offres; et dans un contrat de gré à gré, SkyPower n'avait aucune obligation de retombées économiques, que ce soit locales ou québécoises.

4150 Ensuite, j'ai une petite correction à apporter au mémoire déposé par madame Degarie. Il n'y a pas d'actionnaire américain dans le groupe Cartier; il y a TransCanada qui est une entreprise canadienne et Innergex qui est complètement québécoise.

4155 Dans le mémoire présenté par monsieur Eichenberger, je m'excuse si je prononce mal son nom, je sais jamais si je dois le prononcer à la française ou à l'anglaise, mais de toute façon, vous avez son mémoire, il n'y a pas de coupe à blanc gigantesque. À la page 3, il est mentionné que le projet de Cartier implique une coupe à blanc gigantesque, ce n'est absolument pas le cas.

4160 Alors sur l'ensemble d'un parc de cinq mille hectares (5000 ha), le résiduel à la fin de tout est de soixante-huit hectares (68 ha), et nous utilisons le plus possible aussi des chemins qui existent, et je rappelle à la Commission aussi que nous nous sommes engagés à reboiser les endroits que nous allons déboiser lors de la construction.

4165 Ensuite, j'ai une dernière intervention, monsieur le Président, sur le mémoire de monsieur Goudreau, de monsieur Michel Goudreau. La question de la contribution volontaire n'est pas volontaire quand ça nous tente, ce sont des obligations contractuelles. Nous avons signé des ententes avec les municipalités de Baie-des-Sables et celle de Métis-sur-Mer, on a versé un premier versement à ces municipalités-là il y a quelques mois, nous allons verser un montant aussi à la Municipalité de Gaspé aussitôt que la première éolienne va être érigée.

4170 Et ensuite, nous allons signer un protocole d'entente du même ordre avec la Municipalité de Carleton ainsi que la MRC de Bonaventure.

4175 Alors je rappelle, ce n'est pas quand ça nous tente, ce sont des obligations contractuelles auxquelles nous allons nous conformer tout à fait tout le temps. Et cette valeur contractuelle là est transmissible d'acheteur en acheteur, parce qu'on laissait supposer que si jamais on vend un parc, ces conditions-là ne suivent pas. Et c'est aussi faux.

4180 Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir entendu et je vous souhaite une bonne fin de soirée.

PAR LE PRÉSIDENT:

4185 Merci à vous, pareillement.

MOT DE LA FIN

PAR LE PRÉSIDENT:

4190 Alors s'il n'y a pas d'autre demande de droit de rectification, ceci met fin à la partie publique des travaux de la Commission.

 La Commission délibérera jusqu'à la remise de son rapport au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, au plus tard donc le 16 février 2007.

4195 Par ailleurs, par ailleurs, si le dépôt à venir de documents demandés par la Commission au promoteur vous incite ou incite quelques-uns d'entre vous à émettre quelques commentaires additionnels, la Commission les acceptera, compte tenu des circonstances. Donc il s'agira d'ajouter un addenda au mémoire que vous avez déjà déposé.

4200 Alors je vous demande toutefois de l'acheminer évidemment le plus rapidement possible dans la mesure où les réponses nous parviennent le plus rapidement possible, à madame Monique Gélinas, donc à Projet de parc éolien à Carleton-sur-Mer au Bureau d'audiences publiques, et je pense que vous avez tous les coordonnées. Ces coordonnées de toute façon sont à l'arrière de la salle.

4205 Oui madame. Si vous voulez venir au micro s'il vous plaît et vous nommer!

PAR Mme REINE DEGARIE:

4210 Merci. Est-ce que vous auriez la possibilité d'envoyer un communiqué aux médias pour nous aviser lorsque Hydro-Québec vous fera parvenir son nouveau tracé, pour qu'on puisse en être informé?

4215 **PAR LE PRÉSIDENT:**

 Ce que nous pourrions faire, nous prenons votre demande en note, et que ce soit un communiqué ou une autre façon, nous allons faire le nécessaire pour que vous soyez informés que le document est arrivé.

4220 Mais je pense que la chose la plus simple aussi à examiner, c'est d'aller de temps en temps sur le site Internet et de voir si ce document-là a été déposé. Mais ils nous l'ont promis pour le mois de décembre.

4225 **PAR Mme REINE DEGARIE:**

 Pour ceux qui sont pas branchés peut-être.

PAR LE PRÉSIDENT:

4230

Oui, mais de toute façon, je retiens votre demande, et je m'assurerai avec la coordonnatrice que vous ayez l'information, d'accord!

PAR Mme REINE DEGARIE:

4235

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

4240

Donc au nom de la Commission, je remercie tous ceux et celles qui ont participé à cette audience publique, tout d'abord à vous les participants qui avez certainement consacré plusieurs heures, plusieurs jours sinon plusieurs semaines à vous préparer pour comprendre le dossier, pour poser des questions et pour vous exprimer sur le projet.

4245

Je remercie également le promoteur et les personnes-ressources pour leur aide dans l'examen public du dossier. Et finalement, je remercie mes collègues et membres de la Commission pour leur collaboration soutenue.

4250

Je déclare donc cette deuxième partie de l'audience publique close, merci et à tous et à tous bonne nuit.

4255

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement mécanique.

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.